

Montpellier

Votre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 106 FEVRIER 1988



François MITTERRAND lance le triplement de l'aéroport international de Montpellier L.R. Technopole



François Mitterrand, Georges Frêche et René Constans devant la maquette du nouvel aéroport international le 12 janvier 88.

«Montpellier, métropole départementale, régionale, nationale, à vocation européenne, est l'une des premières villes de France, peut-être l'une des plus actives. Elle se trouve désormais non plus à l'extrémité du pays mais au centre de l'Europe.»

François Mitterrand

Discours dans la salle d'honneur du Conseil Général de l'Hérault le 12 janvier 1988.

«Montpellier est aujourd'hui une technopole reconnue, bassin d'innovation, irrigant par ses effets l'ensemble du Languedoc-Roussillon.»

R. Constans

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Discours prononcé à l'aéroport de Montpellier-Fréjorgues le 12 janvier 1988.

«Une région a toujours intérêt à avoir une Métropole Régionale.

On a l'impression, au début, que cette Métropole Régionale attire à elle tous les avantages. Mais très rapidement, on constate que le développement environnant de la Métropole Régionale diffuse des avantages sur toute la Région.»

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 23 décembre

- Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
- Mise en place d'un fonds d'impayés de loyers par l'OPAC.
- Institution d'un Revenu Minimum de Solidarité et d'Insertion (cf. Montpellier Votre Ville, n°105).
- En raison de la démission de Michel Georquieff, le Conseil Municipal désigne de nouveaux délégués : au Conseil du District, au Conseil de Gestion de l'école des Beaux Arts, au Comité de Surveillance des restaurants scolaires, à la Commission Municipale «Animation, vie associative et de quartier», à l'Office Départemental d'Action Culturelle.
- Renouvellement de la concession du petit terrain «Far West» du zoo de Lunaret.
- Dénomination des salles de la Maison du Travail et des Syndicats: Fernand Pellouzier, Benedetti-Gonzalez, Emile Martin, Pierre Semard, Louis Niels.
- Modification des bases de calcul des aides aux Centres Aérés afin de réserver aux revenus les plus bas l'aide maximum et de relever le niveau de l'aide aux catégories modestes et moyennes.
- Attribution d'une subvention de 135 205 F à l'Association des Francs et Franches Camarades de l'Hérault.
- Attribution de subvention à diverses associations organisatrices de colonies de vacances.
- Aménagement de l'espace Pitiot: lancement d'un concours

- de groupements investisseurs-concepteurs. Le programme d'équipements publics portera au minimum sur : un parking de 900 à 1.000 places ; un gymnase et une salle de réunion, une piscine ouverte au public.
- Contrat de plan Etat/Région. Mesures d'accompagnement de la Place de la Comédie, ouvrage dénommé RN 113, rue de Sully.
- Avenant à la Convention Ville/SNCF du 26 octobre 1979 concernant les travaux de rénovation de la gare, pour permettre une extension du rez-de-chaussée haut de la gare voyageurs.
- Approbation du projet d'aménagement de l'Esplanade, qui reprend l'esprit de l'aménagement existant au XIX^e siècle : bassins, jets d'eau, parterres gazonnés et fleuris, mobilier urbain...
- Approbation du dossier de création-réalisation de la ZAC du lac des Garrigues à la suite du bilan positif de la concertation avec les habitants et de l'avis favorable du Commissaire Enquêteur chargé de l'enquête publique.
- Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la passation d'un contrat d'association entre l'Etat et l'école privée Sainte-Odile et désigne M. Oberli pour le représenter au Conseil de cet établissement.
- Appel d'offres pour l'achat de vêtements de travail.
- Lancement d'un appel d'offres pour l'édition des journaux municipaux Mach 2 et Age d'Or.

- Autorisation spéciale d'ouverture et de virement de crédits pour l'exercice 1987.
- Cotes irrécouvrables. Exercice 1987.
- Réajustement des tarifs pour 1988. **Affaires commerciales** : marchés de plein air, cirques, foires aux manèges, taxis, halles couvertes, droits de voirie. **Affaires culturelles** : prix de vente du bulletin historique de la ville de Montpellier, abonnements et locations à l'Artothèque, école régionale des Beaux Arts, médiathèque Gutenberg, musée Fabre, Opéra municipal. **Bureau municipal de tourisme. Direction informatique. Espaces verts. Maison des Rapatriés. Petite enfance** : participation des familles dans les crèches, haltes-garderies et jardins d'enfants. **Réception protocole** : location de salles et de matériel. **Restaurant municipal. Restaurants scolaires. Service d'hygiène** : désinfection et désinsectisation. **Services funéraires municipaux. Sports** : droits d'entrée piscines, sauna, tennis, gymnases, stades. **Voirie** : tarif de pose et de fourniture de poteaux et bornes anti-stationnement.
- Une subvention de 5 000 F est accordée à l'association «Harmonie Maman».
- Transfert à la ville de l'emprunt contracté par la SERM pour la halle couverte de la Paillade.
- La ville accorde sa garantie au Montpellier Paillade Sport Club pour un emprunt de 4 000 000 F auprès de la Caisse d'Epargne.

- Attribution d'une subvention de 70 000 F au Comité des Œuvres Sociales du personnel municipal.
- La ville accorde sa garantie à l'OPAC pour un emprunt de 800 000 F destiné à l'aménagement de bureaux à la résidence Cambacérés.
- Attribution d'une subvention de 60 000 F à l'Association Française contre la myopathie qui a organisé les 4 et 5 décembre l'opération Téléthon.
- Garanties d'emprunt de la ville à la SERM pour le financement du parc de stationnement Antigone ; les acquisitions foncières et travaux d'équipement à la ZAC de la Paillade, et la ZAC Parc Euromédecine 2 ; la construction de la dalle SNCF pour l'axe prioritaire.
- Avenant à la convention passée entre la ville et l'Abri Languedocien.
- Avenant à la convention de concession ville/société méditerranéenne d'exploitation thermique.
- Avenant à la convention de concession ville/SERM.
- La ville autorise EDF à poser 2 câbles souterrains pour améliorer l'alimentation en électricité du secteur Lunaret la patinoire.
- Une subvention de 5 000 F est accordée à l'association «Harmonie Maman».
- Transfert à la ville de l'emprunt contracté par la SERM pour la halle couverte de la Paillade.
- La ville accorde sa garantie au Montpellier Paillade Sport Club pour un emprunt de 4 000 000 F auprès de la Caisse d'Epargne.

- Demande de subvention auprès du Conseil Régional et du Conseil Général pour l'Ecole Régionale des Beaux Arts.
- Rémunération et défraiement des intervenants extérieurs pour l'Ecole Régionale des Beaux Arts.
- Passation d'un marché pour l'édition d'un album sur les collections du Musée Fabre.
- Passation d'un marché pour la confection du décor à l'Opéra pour «Le Vaisseau Fantôme».
- Convention entre ville et Jacques Nichet, Directeur du Théâtre des Treize Vents.
- Demande de subvention pour la transformation de «La Maison aux cent regards» dite aussi «La Maison du Fada» en atelier d'artistes.
- Dénomination de carrefours. Carrefour Léon Cordes (Bd Rabelais-rue Frédéric Bazille, rue Henri René). Carrefour des Anciens d'Indochine (av. de la Liberté, rue du Professeur Tedenat, du Professeur Forgues, de Fontcarrade). Rond Point Général Paris de Bollandière (av. du Père Soulas, Henri Marès, d'Assas et Voie Domitienne).
- Cession gratuite d'un terrain pour la création d'un pan coupé à l'intersection qui des Tanneurs et impasse des Tanneurs.
- Déclassement du domaine public communal d'un délaissé de voirie, avenue du Pont Triquat (ancienne voie ferrée d'intérêt local).

1987

- Cessions gratuites de terrains pour mise à l'alignement : rue de l'Aiguelongue, rue des Bouisses, rue des Grèzes et rue du 81^e Régiment d'Infanterie.
- Mur de soutènement de la rue du Plan des 4 Seigneurs. Servitude d'implantation des propriétés Delrieu-Prion.
- ZAC «La Fontaine». Déclassement de voie publique en vue de leur cession à la SERM.
- Intempérie d'octobre 1987. Réparation de désordres sur voirie : rue des 4 Seigneurs, rue du Professeur Blayac (marchés négociés comptentenu de l'urgence des travaux).
- Parc de stationnement Gamba : avenant à la convention de concession avec EDF.
- Dénomination de voie dans les quartiers (cf. pages Dossier).
- Règlement d'occupation et d'utilisation de l'espace urbain : modification du titre IX.
- Cession gratuite de terrains à l'OPAC, rue Camille Descosy (ex rue de l'Abattoir).
- Achat de chaux éteinte ventilée pour le traitement des boues de la station d'épuration de la Cereirède.
- Elaboration d'un «plan d'urgence municipal» (plan de secours).
- Condition d'utilisation de l'Espace Richter pour des concerts ou autres manifestations.
- Attribution de subvention : 15 000 F à l'ADAGES, association de gestion des établissements de l'enfance inadaptée. 15 000 F à l'association «Apprendre à grandir ensemble».
- Bail emphytéotique de 30 ans à la Société télé-vidéo-communication de Montpellier pour son installation à l'Espace Richter.
- Règlement du contentieux avec le G.C.A.M.
- Bail emphytéotique de 30 ans à la société télé-vidéo-communication de Montpellier pour le Centre International de production et de réalisation d'Image de Grammont.
- Recouvrement des redevances prévues à la Convention d'exploitation du bar-restaurant de l'Espace Richter.
- Attribution d'une subvention de 40 000 F au Comité de Jumelage Montpellier Tibériade.
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- Place Royale du Peyrou. Consultation des entreprises pour la restauration des murs de soutènement des promenades basses.
- Transfert des sommes versées à la Maison de Quartier Jacques Prévert sur le quartier des Cévennes.
- Carrefour de la Zac du Millénaire : éclairage public.

LES IMPOTS LOCAUX BAISSENT EN 1988

Grâce à une gestion performante



peut-être plus, plaçant Montpellier dans le peloton de tête des villes françaises. Cette part de l'auto-financement explique la diminution relative d'un endettement déjà modéré.

Montpellier, une ville peu endettée

Pour ce budget l'annuité de la dette dans le budget de fonctionnement augmentera d'un peu moins de 3%, ce qui est une augmentation très faible.

Globalement, l'annuité d'emprunt, au budget 1988, représentera entre 16 et 17% du budget de fonctionnement, ce qui place Montpellier parmi les grandes villes françaises les moins endettées. Dans la seule région, l'endettement de Montpellier, légèrement supérieur à celui de Narbonne, est égal à celui d'Alès et très inférieur aux villes d'Avignon, de Perpignan, Béziers, Nîmes, Mende, Carcassonne et Sète.

Des impôts communaux en baisse

Grâce au lissage de la politique des grands travaux qui s'achèvent et à la rigueur de la gestion, les impôts 1988, tant la taxe professionnelle que la taxe d'habitation seront en baisse.

Cette décision contribuera à un meilleur niveau de vie de l'ensemble des citoyens de la ville.

Elle ne freinera pas cependant pour autant l'investissement sur la ville, facteur d'emplois et de prospérité des entreprises. Si le Corum, où participent les deniers publics, continuera cette année encore pour s'achever en 1989, les grands investissements financés par les investisseurs privés continueront : Antigone, «Port du Lez» dévoilé à la population de la ville avec Ricardo Bofill, le mercredi 30 mars à 17 h, à la Salle des Rencontres, parc d'activités, etc...

Un auto-financement en très forte progression

Les investissements de la Ville sont, en effet, payés par les emprunts et par l'auto-financement, c'est-à-dire la part des impôts des citoyens que la Ville consacre à l'investissement productif. Dans les années 1980 à 1983, l'auto-financement était modéré autour de 1 à 3 millions de francs. L'emprunt supportait l'essentiel de l'effort d'investissement. Cette situation s'est fortement améliorée, 1984 : 4 millions de francs ; 1985 : 20 millions de francs ; 1986 : 40 millions de francs ; 1987 : 50 millions de francs. Enfin, avec le budget 1988, l'auto-financement sera de 60 millions de francs et

Nantes 1 644 F et enfin Montpellier quatrième avec 1 424 F d'investissement par habitant et par an. Derrière Montpellier vient Bordeaux 1 379 F, Grenoble 1 217 F, Toulouse 1 010 F, Lyon 912 F, Rennes 813 F, Reims 681 F, etc... Ces chiffres sont d'autant plus importants que si Montpellier figure dans le quatuor de tête des villes qui investissent le plus, elle figure aussi en queue des villes pour l'impôt. Cette contradiction apparente répond à la question de chacun, à quoi servent mes impôts ? Grâce à de faibles dépenses de fonctionnement et à l'auto-financement, les impôts servent en priorité à l'équipement de Montpellier. Nous présentons dans l'éditorial de mars les grandes lignes du budget d'équipement de la ville.

Comme les impôts, le prix de l'eau et de l'assainissement augmentera moins que l'inflation

En 1987, l'inflation a été selon l'INSEE de 3,1%. Le mètre cube d'eau passera de 4,13 F à 4,25 F, soit une augmentation de 2,9%.

L'augmentation du mètre cube d'assainissement sera même inférieure puisque égale à 2,7%. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmentera elle aussi de 2,65%.

Pour ceux ou celles qui souhaiteraient une présentation plus détaillée, ils ou elles sont cordialement invités à la Salle des Rencontres le 11 février, à 18 h. Une exposition-bilan des dix dernières années sera présente dans la salle. Cette exposition tournera ensuite dans les Maisons pour tous de Quartiers.

A l'orée de cette nouvelle année, je voudrais souhaiter un grand succès au nouveau pôle de Montpellier L.R. Technopole : HELIOPOLIS, le pôle du tourisme et des loisirs qui assoiera encore plus le rayonnement de Montpellier, capitale de l'Europe du Sud. Que chacun garde au cours de cette année européenne :

«Montpellier au cœur, l'Europe en tête !».

Georges Frêche, Député-Maire de la Ville de Montpellier.

ERRATUM : par erreur dans le dernier éditorial, il a été indiqué «Hélios, Dieu de Rome». Il fallait lire, bien sûr, Hélios, Dieu de Rhodes et du Soleil.

Journal d'Information Municipale

Directeur de la Publication
André Vézinhel
Rédaction : Service Information
Mairie de Montpellier
Tél. 67.34.72.21
Edition - Régie Publicitaire
SEDP - COMMUNICATION
Parc-Club du Millénaire
Rte de Matuguio
34036 Montpellier
Tél. 67.64.64.90
Photocomposition - Montage :
Languedoc Edition :
Tél. 67.40.44.34
Photogravure : Mid Scanner
Tél. 67.92.14.19
Impression : Offset Languedoc
Vendargues - Tél. 67.70.28.40
Distribution : SDP
112, Chemin du Rieucoulon
Tél. 67.47.24.76
Dépôt légal : février 1988

DANS MONTPELLIER PLEIN CALME VOTRE VILLA DU 3 AU 5 PIÈCES

Qui n'a pas un jour rêvé d'une belle villa traditionnellement construite toute proche du centre ville avec un beau jardin. Dans le nouveau quartier des Grands Pins, sur le magnifique site de 18 hectares, entre l'Avenue de Toulouse et l'Avenue Villeneuve d'Angoulême, venez découvrir un programme de qualité à des prix très abordables.



Realisation
EDIFIER s.a.

RÉSERVEZ
DES
MAINTENANT

BUREAU DE VENTE
Avenue de Toulouse /
angle rue Jacques Bounin
Tél. : 67.42.56.65.

Commercialisation
BECERIM

LES GRANDS PINS

Sécurité Werke VOL
CONSEILLE ET PROTÈGE
9, Av. Georges Clémenceau
34000 Montpellier
Tél. 67.58.78.00

HELIOPOLIS 1988 : Lancement du pôle du Tourisme et des Loisirs

L'Année Internationale du Tourisme installera par des manifestations et une communication spécifiques, le 5^e Pôle de la Technopole : Héliopolis : le Pôle Tourisme.

Le Pôle Héliopolis remplit 3 objectifs : POSITIONNER Montpellier comme site touristique de bord de mer en unifiant son image de ville culturelle, universitaire, de soleil, et de hautes technologies ; LANCER son Palais des Congrès, le Corum, qui doit placer Montpellier parmi les quatre grandes villes de Congrès en France aux côtés de Paris, Strasbourg, Nice ; CREDIBILISER les réflexions engagées en terme de management, d'enseignement et de techniques d'aménagement touristique conduisant à la mise en route du Parc d'Activité Héliopolis (ce Parc devra trouver son lieu géographique au Sud-Est de l'Agglomération) dans l'opération dite «Port du Lez».



Jean-Michel Dutoit, Directeur du Corum et Raymond Dugrand, Maire-Adjoint, Délégué à l'Urbanisme, devant l'affiche de lancement d'HELIOPOLIS 1988.

Evénements majeurs

Ces événements doivent être le support médiatique au niveau national et international de l'Année du Tourisme. Ils sont chacun en ce qui les concerne des événements d'envergure européenne.

Lancement du «Port du Lez», Conférence de Presse (Paris 24 mars, Montpellier 30 mars, Salle des Rencontres à 17 h) - Congrès International des Technopoles (du 28 au 30 septembre 1988) - Ouverture du Corum (décembre 1988) - Salon International des Entreprises de Pointe (1^{er} semestre 1989).

Evénements économiques et culturels

Compte tenu de leur audience nationale, voire internationale pour certains, on profitera de ces événements pour promouvoir auprès des visiteurs étrangers à la région le thème unifiant de l'année «Montpellier site touristique».

Evénements économiques

Euromédecine (du 8 au 12 novembre 1988, Parc des Expositions) - Communicatique (du 23 au 26 mars 1988) - Journées de l'Idate (du 16 au 18 novembre 1988, Salle des Rencontres) - SICAD-AGROPOLIS (du 7 au 11 décembre 1988) - SITEVI (du 22 au 24 novembre 1988) - Foire Internationale de Montpellier (du 14 au 23 octobre 1988) - Journées «Portes Ouvertes» au Corum (19 mars 1988).

Evénements culturels

Festival International de Danse (jusqu'au 12 juillet 1988) - Festival International de Radio France et de Montpellier L.R. (jusqu'au 14 août 1988) - Journées Internationales de la Photographie et de l'Audiovisuel (du 16 mai au 4 juin 1988) - Journée «Monuments Portes Ouvertes» (18 septembre 1988) - Rencontres du Cinéma Méditerranéen (du 3 au 13 novembre 1988) - Exposition Philatélique (3 et 4 décembre 1988, Salle des Rencontres).

Colloques professionnels

Ils permettront de faire rebondir l'Année du Tourisme dans la Presse Economique spécialisée, et auprès des professionnels du

Tourisme présents «in situ». Financement et Tourisme (CO-DATEL), (18 et 19 mars, Salle Rabelais, décembre 1988) - Transport et Tourisme (Nouvelles Frontières), (décembre 1988) - Eau et Loisirs (Verseau), (du 20 au 22 octobre 1988, Salle Rabelais).

N.B. : La collaboration sera renforcée avec deux entités locales traditionnellement lieux de passage de visiteurs de la ville ou de l'Agglomération et lieux de nombreuses manifestations.

La Gare SNCF - Le Parc Scientifique de la Foire de Montpellier où doivent se dérouler :

MEBOTEL (du 11 au 15 mars, Parc des Expositions) - L'Exposition Canine Internationale (3 et 4 avril 1988) - La Bourse d'Echange de Pièces Détachées de Véhicules Anciens (9 et 10 avril 1988) - Le Salon de l'Habitat 88 (du 15 au 17 avril 1988).

Manifestations sportives

Leur résonance régionale et nationale contribue à positionner Montpellier sur le créneau des Sports-Loisirs.

Congrès International de la Médecine du Sport (du 2 au 4 juin 1988) - Grand Prix Tout Terrain de la Ville de Montpellier (du 23 au 25 juin 1988, Espace Richter) - Marathon International de la Ville de Montpellier (3 septembre 1988) - Inauguration du Stade Philippiques (mai 1988) - 1^{er} Prix Cycliste Montpellier-Barcelone (début septembre 1988).

Manifestations diverses

Leur rôle sera de donner à l'Année du Tourisme un aspect «festif» afin que la population s'en sente partie prenante et y participe.

Carnaval (26 et 27 mars 1988) - Comédie du Vin (du 5 au 7 mai 1988) - Comédie du Livre (du 26 au 28 mai 1988) - Comédie de l'Aveyron (3 et 4 juin 1988) - Comédie des Artisans (11 juin 1988, Place de la Comédie) - Nuit du Tourisme (3 juin à Grammont).

Deux manifestations spécifiques de qualité

Installée pour plusieurs semaines chaque fois, elles renforcent

la dimension culturelle de l'année.

- Un spectacle Son et Lumière : «Si Montpellier m'était conté», (juin, juillet, août 1988).

- Une exposition de peinture sur le thème : «La nativité du XIII^e siècle à nos jours», (fin décembre 88, début janvier 89, Musée Fabre).

Aménagements

En 1988, Montpellier s'équipe pour un meilleur cadre de vie pour ses habitants et un meilleur accueil pour ses visiteurs.

Réhabilitation de Bonnier de la Mosson (salle de musique, buffet d'eau, pièce d'eau) - Réhabilitation du Couvent des Ursulines - Opération 10 Espaces Verts, 100 Fontaines - Aménagement de l'Esplanade - Bassin du Lez avec jets d'eau - Jalonnement et nouveau Plan de l'Agglomération - Ouverture de nombreux hôtels, 1 000 chambres de plus - Doublement de la Gare SNCF - Ouverture de Lignes Aériennes Françaises et Internationales - Mise en place de l'Eclairage des Monuments (Ecussonnet Centre Ville, à partir du 20 juin 1988) - Triplement de l'Aéroport International Montpellier-Fréjorgues - Accueil Touristique de Bus à Richter - Vitrine de la Ville, du District, de la SERM, du Corum, d'Antigone, de l'OPAC, au Moulin de l'Evêque - Accueil Autoroutier à l'Est et à l'Ouest pendant l'été (à partir de fin mai) avec des stands de la Ville de Montpellier (route de Palavas, Espace Richter ou Moulin de l'Evêque).

Manifestations de clôture

Cette «Soirée Héliopolis» présentera, sous forme de Gala, la rétrospective de l'Année du Tourisme - Nuit Héliopolis (février 1989).

Au cours de cette soirée seront décernées des distinctions particulières relatives à Héliopolis sur le modèle des Guilhem, ainsi que seront désignés les premiers «Consuls Généraux» de Montpellier.

1988 Année Internationale du Tourisme et des Loisirs



SPAC
S.P.A.C. 12 bis, rue Delmas - 34000 Montpellier - Tél. 92.29.46

Chauffage
Plomberie-Sanitaire
Climatisation

Airwell **CHAINEGAZ**
VOTRE INSTALLATEUR

EXCEPTION

Tout
le prêt à porter
de marque

**HOMMES
FEMMES
ENFANTS**

39 bis, Cours Gambetta
34000 MONTPELLIER
Tél. 67.58.83.29

(cacharel stock)

voitures "à la carte"

Succursale

**CITROËN
MONTPELLIER**

852 avenue de la Mer ☎ 67.65.73.10 - 67.61.17.78

NEUVE EN LOCATION
D'OCCASION

Plus de 200 voitures sélectionnées, toutes marquées, toutes garanties nationales

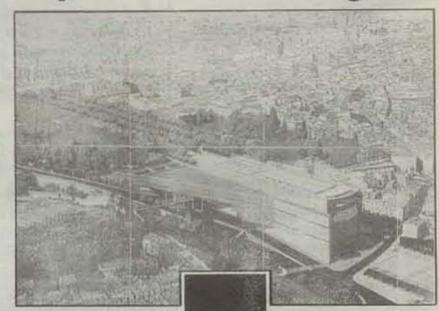
Enrocasion

COMPAGNIE TEXTILE DISTRIBUTEUR DE FABRIQUES MEDITERRANÉENNE

Draps de lit - Linge de Table
Couvertures - Ameublement
Voilages - Literie
Matelas mousse et ressort
Installation Voilages
Spécialiste des Hôtels, Cliniques et Collectivités

3, Rue Nozeran
34000 Montpellier
Tél. 67.54.00.34

Le Corum : un cadre exceptionnel pour le développement économique de Montpellier et sa région.



M SERM

12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex
Tél. : 67.65.79.90

M.O. INTERIM PERSONNEL TEMPORAIRE

23, Avenue Georges Clémenceau
34000 MONTPELLIER

☎ 67.58.06.58

"Société ANDRÉ"

Portes et Portails
AUTOMATIQUES

1, Rue Etienne Cardaire
Tél. 67.58.86.82
34000 MONTPELLIER

DROUOT ASSURANCES **AYA**

B. TRUC et J.-P. SWINIARSKI

TOUTES ASSURANCES PARTICULIERS - ENTREPRISES
VIE - RETRAITE - PLACEMENTS

Tél. 67.40.54.39 - Montpellier
Résidence « Le Caroubier » - 192, Avenue de Lodève

SMAC ACIEROID

SIGNE PARTICULIER - PROFESSIONNALISME

isolation - étanchéité
couvertures
bardages acier
sols industriels
en asphalte

Z.A. Les Garrigues II
34170 Castelnaud-le-Lez
Tél. 67.79.13.13

PORT JUVENAL Antigone
LE FANAL
appartements du 2 au 5 Pièces
le standing à prix standard.

Bureau de vente sur place (Bd de l'Acroptère International) - Tél. 67.22.02.70
CREDIT IMMOBILIER
Siège social, 123 bis, Av. de Palavas - 34000 Montpellier - Tél. 67.64.88.08

VÉHICULES NEUFS de 3 000 à 15 000 F
MOINS CHER
EURO-TRANSACTION

10, Avenue Jean-Baptiste Dumas
30100 Alès - Tél. 66.78.90.60

CLINIQUE CLEMENTVILLE

Médecine - Chirurgie
Obstétrique
Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 Montpellier
Tél. 67.92.85.54

Restaurant "La Cigogne"

8, rue de l'Aiguillerie
34000 Montpellier
Tél. 67.66.12.74

BANQUE POPULAIRE DU MIDI

Une énergie nouvelle à Montpellier et Castelnaud-le-Lez
10 Agences à votre service

DATALINK

Cap Alpha
Montpellier
34170 Clapiers

Pierre CORONEL
Gérant

TEL. 67.59.30.67
FAX : 67.59.30.10
TLX : 202139F
Attn SD19 Datalink

Almeras Frères

vous agent Peugeot

Spécialiste Z.I. de la Lauze
PORSCHE Route de Sète
(Montpellier-Ouest)
34430 St-Jean-de-Védas
Tél. 67.42.57.35

CHAUFFAGE : dépannage, installation, contrat d'entretien, chaudière

- Fuel • Gaz •
- Pompe à chaleur
- Solaire • Climatisation

PLOMBERIE : sanitaire, zinguerie
Pose anti-tartre • Adoucisseur

LYRON JACQUES

Tél. 67.85.48.93 S.A.R.L. au capital de 50 000 F

Les Aiguerelles Basses
171, rue Géode - 34000 Montpellier

BLAS BLAS

POUR TOUT UN SERVICE PUBLICITÉ PEINTURE EN LETTRES

Enseignes
Signalisations routières
Magasins
Calicots

SARL MICHEL BLANC
Route Nationale 10 - 34000
FABREGUES
Tél. 67.85.10.55

SERIGRAPHIE

Affiches tous formats
Autocollants
Panneaux de chantier
Marquage sur textiles

l'Assiette RESTAURANT à MONTPELLIER

4, rue de Verdun (face cinéma Capitol) ☎ 67.92.67.16

Spécial Immobilier



l'immobilier bien pensé

LE FRANCE

la Louisiane

le Veronèse

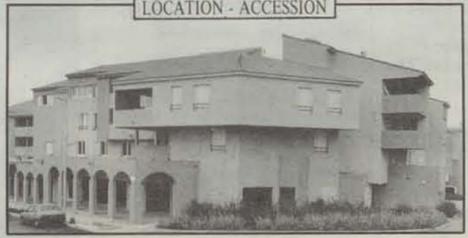
MAS DU CAVALIER

- En bordure d'Antigone sur les allées du nouveau monde **du studio au 3 pièces**
- appartement de grand standing
- Sur la colline de la Bouisse **avec vue panoramique**
- 2 - 3 et 4 pièces**
- avec très grande terrasse et jardin
- Dans le quartier le plus pratique de Montpellier **à 1500 m de la Comédie du studio au 5 pièces**
- prestations soignées
- Dans le nouveau quartier de Celleneuve **du studio au 4 pièces**
- appartement P.A.P. et P.C. autour d'un village

12. av de la pompignane
34000 Montpellier
Tél. 67.64.49.64

INVESTISSEZ MALIN... DEVENEZ PROPRIETAIRE SANS APPORT PERSONNEL INITIAL

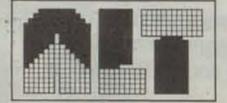
LOCATION - ACCESSION



VAL DE CROZE - "LES ARCADES"
rue Rouget de l'Isle (accès par rue du pas du loup) - ☎ 67-47-53-96

Tél. 67.63.51.02
67.63.21.53

Montpellier : villa F4 108 m² terrain 309 m² - Prix 800 000 F (M656).
Juvignac : villa F5 102 m² terrain 550 m² - Prix 550 000 F (M654).
Cournonterral : villa F4 116 m² terrain 598 m² - Prix 900 000 F (M650).
Vil.-les-Maguelone : villa F4 120 m² terrain 450 m² - Prix 700 000 F (M648).
Montpellier Nord : Est4 S.H. 80 m² 3+ garage - Prix 470 000 F (M647).
Montpellier Centre : F2 + mezzanine 2+ étage - Prix 210 000 F (M643).
Montpellier Ancien Courrier : F2 Duplex 67 m² - Prix 380 000 F (M637).
St-Jean-de-Védas : terrain 550 m² arboré, closuré - Prix 350 000 F.



IMMOBILIER
5, Rue des Deux-Ponts
34000 Montpellier
Tél. 67.64.46.66
TOUTES TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES
LOCATIONS - VENTES - ACHATS



Les Hespérides de l'Esplanade

Résidence-Services®

à 300 m de la Place de la Comédie

- Beau jardin privé • Services à frais partagés
- Appartements en toute propriété

ENVOYEZ CE BON À COGEDIM,
1 Place Occitane, 31072 Toulouse Cedex
pour recevoir, sans engagement de votre part,
une brochure Les Hespérides de l'Esplanade.

NOM

ADRESSE

..... TEL.

Nombre de pièces recherchées : ST. 2P. 3P. 4P.

Bureau de vente Cogedim :
Passage Bruyas
(angle Pl. de la Comédie/Bd Sarraill)
67.66.31.36



Une réalisation Cogedim Languedoc-Aquitaine.

LE LEZ «MAITRISE»

Après le calibrage du Lez par la ville il n'y a plus d'inondation malgré les fortes pluies récentes

Fléau côtier issu des garrigues, le Lez longe l'agglomération de Montpellier dans le sens Nord-Sud. Il a longtemps assuré l'ouverture de la ville sur la Méditerranée et relié ses activités commerciales aux voies maritimes, jusqu'à ce que l'ensablement des étangs et le recul du rivage aient condamné provisoirement son utilisation comme voie d'eau. Après avoir fourni, pendant dix siècles, une source d'énergie aux nombreux moulins et usines qui le bordaient, il subvient aujourd'hui à l'alimentation en eau potable de l'ensemble de l'agglomération montpelliéraine.

La proximité du Lez à l'Est de Montpellier ne s'exprime cependant pas toujours en termes bénéfiques. Obstacle naturel au développement de la ville vers l'Est et le Sud-Est, son franchissement, d'ores et déjà entrepris, a donné lieu à une réflexion globale dont l'objectif est double :
- remettre en valeur le patrimoine constitué par le Lez et ses abords immédiats ;
- maîtriser, grâce au recalibrage, les crues du Lez, évitant des inondations catastrophiques pour Montpellier et les communes du cours inférieur.



1976, le Lez déborde : inondation du stade Richter.



Le Lez nouvellement recalibré.

Les travaux en cours

Dans l'optique de la mise au gabarit du Lez pour évacuer la crue centennale sans dommages, deux tranches supplémentaires de travaux sont prévues.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'opération d'urbanisme Antigone et concerne 400 ml du cours d'eau.

A ce titre, la ville de Montpellier a souhaité intégrer l'aménagement du Lez dans un cadre urbain moderne et a fait appel pour cela à un homme de l'art, Ricardo Boffil, qui a conçu un environnement en étroite liaison avec le fleuve : guinguettes, passerelles, jet d'eau, plan d'eau pour les joutes...

Les travaux hydrauliques consistent quant à eux à :

- poursuivre les travaux de recalibrage réalisés en aval ;
- démolir un seuil existant ;
- rétablir à l'aval un barrage mobile effaçable en période de crue à une cote inférieure au seuil existant ;
- reconstruire à l'amont un seuil s'intégrant dans la perspective des travaux de 3^e tranche.

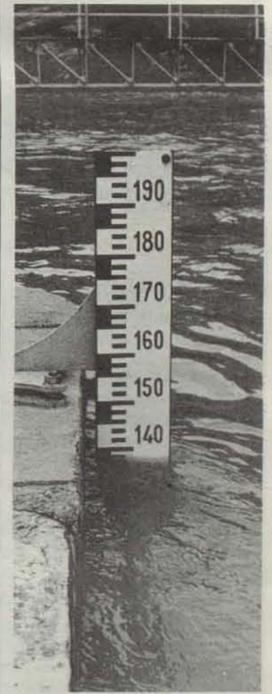
Les travaux de démolition du seuil ont débuté au mois de juin 1987 et l'ensemble de la 2^e tranche sera terminé courant 1988.

Bien que faisant partie intégrante du secteur géographique de la ZAC d'Antigone, la ville de Montpellier a décidé de financer au titre des équipements publics d'infrastructure primaire de la Zac, les aménagements du Lez au droit de

L'opération, tandis que le département subventionne à 50% les travaux réalisés dans le cadre de la lutte contre les inondations.

Le montant estimé de l'ensemble des travaux s'élève à 25 MF TTC, dont 20 MF TTC pour les seuls travaux strictement hydrauliques.

Ernest Granier, Maire-Adjoint.



Cote d'alerte en 1976.

Le Lez, un risque naturel majeur. Les Lézades, crues dévastatrices du Lez

Soumis aux violents événements pluviométriques de la fin de l'été, les pluies cévenoles, le bassin versant du Lez, 165 km², draine les eaux de ruissellement vers Montpellier dans un temps très court engendrant des inondations aussi soudaines que dévastatrices comme le démontre un rapide historique des plus fortes crues de ce siècle :

- 12 octobre 1981 :
- 26 septembre 1907 : importants dommages.
- 27 septembre 1933 : 8 morts.
- 1^{er} décembre 1955 : 3 morts.
- 24 septembre 1976 : importants dommages.
- septembre 1983 : importants dommages.

L'évaluation du risque

La volonté de lutter contre ce fléau associée à la nécessité de développer des infrastructures importantes à l'Est et au Sud-Est de Montpellier (autoroute A9, pénétrante Est) a conduit la ville de Montpellier à engager une réflexion importante d'éva-

luation des risques de crue du Lez.

Entre 1965 et 1980, un vaste programme de recherche, concrétisé par une dizaine de rapports d'études, débouchait notamment sur la connaissance précise du régime hydrologique du Lez et sur la quantification des débits de pointe de crue :

- débit décennal ... 240 m³/s
- débit centennal ... 600 m³/s

Les choix

Fort de la connaissance de l'hydrologie du Lez et grâce aux moyens d'étude modernes tels que la simulation hydraulique sur modèle mathématique, un programme d'aménagement du Lez a été bâti par la ville de Montpellier dont l'axe prioritaire est la protection contre les crues. Un vaste programme d'aménagement et de recalibrage du Lez sur la commune de Montpellier au gabarit de 600 m³/s a donc été défini dès 1980 et engagé en 1981.

Les réalisations déjà effectuées

Conformément au projet d'aménagement élaboré en 1980, la première tranche des travaux de recalibrage et de rectification du Lez a débuté en 1981. Ils concernent 1950 ml du fleuve et

sont encadrés à l'aval par la limite de commune et à l'amont par le premier ouvrage de franchissement du Lez en milieu urbain, le pont Juvénal (voir plan ci-joint).

Cette première tranche de travaux a été scindée en deux phases correspondant à des aménagements différents :

- phase 1 : recalibrage du Lez aval en milieu péri-urbain sur 850 m. La protection des berges est assurée par des enrochements ;
- phase 2 : recalibrage et rectification du Lez en zone urbaine sur 1 150 m. Le milieu urbain traversé a nécessité un traitement minéral des berges avec création de risbermes engazonnées pour la promenade.

Les caractéristiques techniques et financières de ces deux opérations figurent dans le tableau ci-dessous :

Travaux	Date de réalisation	Ampleur des Travaux			Coût des Travaux T.T.C.	
		Linéaire de rivière (m)	Terrassements (m ³)	Protection des berges		
				Enrochements (t)	bétons (m ³)	
Phase 1	1981 à 1982	850	163 000	43 000	—	8 MF 1982
Phase 2	1984 à 1986	1 150	346 000	51 000	7 300	32 MF 1986
TOTAL		1 950	509 000	94 000	7 300	40 MF

MONTPELLIER A LA UNE

«Montpellier Votre Ville», que vous êtes en train de lire, est le mensuel d'information distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres. Ce journal s'adresse à tous et propose, sous forme d'enquêtes, d'interviews, de dossiers, de rendre compte passionnément de la vie de notre capitale régionale. Nous avons voulu témoigner du dynamisme, de la vitalité du 3^e Age montpelliérain avec l'Age d'Or, le journal trimestriel dont le prochain numéro paraîtra le 21 mars puis le 20 juin, propose le programme des activités du Club de l'Age d'Or, mais aussi des reportages. Dans le dernier numéro : «la gym cerveau», les clubs du 3^e Age de A à Z. Ce journal n'est pas distribué dans les boîtes aux lettres, il est présent à la Mairie (à l'accueil, au service de l'Age d'Or), mais aussi dans des grands dépôts dont vous trouverez la liste ci-dessous.

Pour les Jeunes, de 15 à 25 ans, lycéens, étudiants, mais aussi qui sont déjà en activité ou attendent de l'être, nous avons créé Mach 2. Il paraît tous les deux mois. Jeux, concours, reportages, interviews, dossiers, la parole est donnée aux jeunes montpelliérains et à leurs associations. Mach 2 est distribué dans de nombreux points-dépôts (voir liste ci-dessous).

OU TROUVER «L'AGE D'OR» ?

AGE D'OR M
BULLETIN D'INFORMATION, ANIMATION AGE D'OR
Mairie 67.34.70.00 67.34.70.80 67.34.70.97

1987 1988
ANNEE DU SOCIAL ANNEE DU TOURISME ET DES LOISIRS



JOURNEE «PORTES OUVERTES» AU CORUM
SAMEDI 19 MARS 1988 (PARKING GRATUIT)

MAIRIE

MAIRIES ANNEXES : La Paillade : 111, rue de Tipasa - Saint-Martin : rue des Razeurs - Tastavin : 20, rue Saint-Cléophas - Aiguelongue : 1071, avenue de la Justice.

MAISONS POUR TOUS : Georges Brassens - Léo Lagrange - Joseph Ricôme - Albertine Sarrazin - La Guirlande/Figuerolles - Albert Camus - L'Escoutaire - Georges Sand - Aiguelongue - Petit-Bard/Pergola - Cité Astruc - Aiguerelles.

CULTUREL : Archives Municipales - Bibliothèques Interuniversitaires - Salle d'Actualité - Opéra - Bureau Municipal de Tourisme - Salle Rabelais - Musée du Vieux Montpellier - Musée Fabre - Crypte Notre-Dame des Tables - Salle Saint-Ravy - Orchestre Philharmonique (Pavillon Populaire) - Annexes Conservatoire.

GRAMMONT : Théâtre Bobby Lapointe - Château de Grammont - C.F.P.J. - Complexe Funéraire.

PISCINES : Centre Nautique de La Paillade - Piscine de Maurin - Piscine de la Pompignane - Piscine de La Rauze.

RESIDENCES-FOYERS : Les Aubes - Campériols - Bel Juel - Montpelliérain - Paul Valéry - Saint-Côme.

CLUBS DU 3^e AGE : Les Aubes - D^e Bonnet - Figuerolles - Justice - Laure Moulin - Lemasson - Montpelliérain - La Pinède - Les Tours - Celleneuve - Paul Valéry - La Cavalerie - Jeanne Galzy - Albert 1^{er}.

MAISONS DE RETRAITE PRIVEES : Anciens Combattants (50) - Ma Maison (50) - Les Violettes (100) - Les Gardioles (50) - La Roseraie (50) - La Providence (50) - Montmaur (50) - Notre-Dame-du-Refuge (50) - La Pompignane (50).

ET AUSSI... : Jardins d'Arcadie - D.A.S.S. - Préfecture - Sécurité Sociale - O.P.A.C. - Chambre de Commerce - C.C.A.S.

HOPITAUX : C.H.R. - Lapeyronie - Saint-Eloi - Saint-Charles - La Colombière - Maternité (100 chacun).

ARMEE : Mess des Officiers - E.A.I. - E.M.A. (50 chacun).

SPORT : Service des Sports - Centre d'Evaluation de la Condition Physique et Sportive (50 chacun).

OU TROUVER «MACH 2» ?

MAIRIE

MAIRIES ANNEXES : La Paillade : 111, rue de Tipasa - Saint-Martin : rue des Razeurs - Tastavin : 20, rue Saint-Cléophas - Aiguelongue : 1071, avenue de la Justice.

MAISONS POUR TOUS : Georges Brassens - Léo Lagrange - Joseph Ricôme - Albertine Sarrazin - La Guirlande/Figuerolles - Albert Camus/Tastavin - L'Escoutaire/Saint-Martin - Georges Sand/La Pompignane - Aiguelongue - Petit-Bard/Pergola - Cité Astruc - Aiguerelles.

CULTUREL : Archives Municipales - Bibliothèque Interuniversitaire - Salle d'Actualité - Bibliothèque Municipale - Opéra - Bureau Municipal de Tourisme - Salle Rabelais - Ecole des Beaux Arts - Musée Fabre - Orchestre Philharmonique - Pavillon Populaire - Annexes Conservatoire - Sainte-Anne, Candolle, Henri IV.

GRAMMONT : Théâtre Bobby Lapointe - Château de Grammont - C.F.P.J.

SPORTS : Service des Sports - Centre d'Evaluation de la Conditions Physique et Sportive - Maison des Sports - Patinoire.

PISCINES : Centre Nautique de La Paillade - Piscine de Maurin - Piscine de la Pompignane - Piscine de La Rauze.

ET AUSSI... : P.A.I.O. - La Gerbe - Planning Familial - O.R.C.E. - Rockstore - Auberge de Jeunesse - Bar du Musée - Bar de la Comédie - Centre Familial de Formation - Cinéma Le Capitole - Cinéma Le Club - Cinéma Le Gaumont - Cinéma Le Palace, Le Royal - Cinéma du Polygone - Cinéma

Diagonal - Le Zénith - Foyer International Le Ponant - Abri Languedocien - Fédération Parents d'Elèves - Fédération des Conseils de Parents d'Elèves.

LYCEES ET L.E.P. : Clémenceau - Joffre - Lycée et L.E.P. Jean Mermoz - Mas de Tesse - L.E.P. Garçons - Marguerite Audoux - L.E.P. La Paillade - L.E.P. La Colline - E.N.P. - L.E.P. - L.E.P. - Lycée Agricole.

COLLEGES : Clémence Royer - Celleneuve - Collège Gérard Philippe - Croix d'Argent - Chemin Fontcarrade (mixte) - Rue Croix de Las Cazés (mixte) - ZUP La Paillade - Avenue d'Assas (mixte) - Aiguerelles (mixte) - Jeu de Mail (mixte) - Les Garrigues (mixte).

LYCEES PRIVES : Saint-François-Régis/Pierre Rouge - La Merai - Nevers.

FACULTES : Université Paul Valéry - U.S.T.L. - Faculté de Droit - Faculté de Médecine - Faculté de Pharmacie - U.E.R.E.P.S. - Dentaire - Sciences Economiques.

ECOLES PRIVEES : E.P.S.I. - E.S.C.A.E. - E.S.E.S.F. - E.S.S.I.C.A.D. - E.S.S.I. - G.E. - I.D.R.A.C. - I.P.E.P. - Arroyo - I.P.E. - S.U.D. - Daudet - Cours du Languedoc - I.L.P. - SUXAM - Ecole d'Infirmières - Faculté Théologique Protestante - Pigier.

RESTAURANTS UNIVERSITAIRES : Arceaux - Boutonnet - Triolet - Vert-Bois.

CITES UNIVERSITAIRES : Le Triolet - Vert-Bois - Boutonnet - Voie Domitienne - Arceaux - Colombière - IPPMS.

BREVES

PATRICK GENESTE ELU VICE-PRESIDENT DU CLUB FRANCAIS DES TECHNOPOLES

Patrick Geneste, Maire-Adjoint, Conseiller du District et Vice-Président de Montpellier L.R. Technopole, vient d'être élu à Lyon premier Vice-Président du Club Français des Technopoles.

Ce poste lui permettra de présider l'Assemblée Générale du Club Français lors de la réunion du Club International des Technopoles qui se déroulera à Montpellier en septembre 88.

DECOUVREZ MONTPELLIER VILLE D'ART

L'année du tourisme est l'occasion de montrer que le tourisme culturel est un secteur de pointe pour Montpellier.

Fort d'un patrimoine riche, notre ville fait l'objet de nombreuses visites guidées par les conférenciers du Bureau Municipal de Tourisme.

On peut notamment découvrir le Centre Historique (les mercredis à 15 h et samedis à 10 h), visiter les musées (archéologique les mercredis à 14 h 30 et Fabre les samedis à 14 h 30) et il existe même des visites à thème (le Montpellier médiéval, les églises du XVII^e, la pharmacie, Antigone et le Montpellier de l'an 2000).

Par ailleurs, les enseignants peuvent sensibiliser leurs élèves du patrimoine architectural et urbain grâce aux «Ateliers du Patrimoine» qui sont mis à leur disposition.

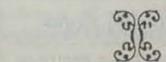
Enfin, des actions d'animation et des expositions mettent en valeur l'histoire architecturale de notre ville.

Brochure et renseignements : Bureau Municipal du Tourisme 6, rue Maguolone Tél. 67.58.26.04

TROIS RESIDENCES CABLEES POUR PERSONNES AGEES



Trois résidences pour personnes âgées, Paul Valéry, Campériols, et Bel-Juel vont bénéficier des programmes diffusés par «Télé Soleil» et les 17 chaînes qu'offre le câble. Les travaux de branchements nécessaires ont été effectués fin décembre à l'initiative du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale).



Toutes les possibilités du câble expliquées à une habitante de la Résidence Bel Juel par Michel Belorgeot, Maire-Adjoint, Chargé des Affaires Sociales, et Guy Couderc, Conseiller Général du 8^e Canton.

EGALITE DEVANT LE DEUIL, UN GRAND SERVICE PUBLIC : LES SERVICES FUNERAIRES MUNICIPAUX

Les rites funéraires relèvent à la fois de la religion, donc des croyances, de la société, donc des mœurs, de l'Etat, donc des lois.

Au point de vue moral, l'Etat intervient en la personne du Maire pour assurer le respect et la décence des funérailles. Il s'établit aussi un véritable rapport de confiance entre le Maire et les citoyens.

Le désarroi et la peine des familles endeuillées ne peuvent être exploitables.

Aussi, dès 1978, le Conseil Municipal a décidé que le Service des Pompes Funèbres soit une régie municipale, un vrai service public garantissant qualité et respect aux familles.

Les Services Funéraires Municipaux s'attachent donc à offrir pour le juste prix le service de la confiance que tout contribuable est en droit d'attendre.

Gilbert Roseau, Maire-Adjoint, Délégué à l'Etat Civil, aux Services Funéraires, Président de la Fédération Nationale des Services Funéraires Publics.



M. Gilbert Roseau, Maire Adjoint (au centre), M. Yves Parigi, Directeur des Services Funéraires Municipaux (à gauche), M. Louis Combettes, Président du Comité de Quartier de Celleneuve (à droite). Visite après la réfection totale des allées du cimetière de Celleneuve et de la création de quarante concessions perpétuelles.

LES FORMALITES ESSENTIELLES

Lors de la déclaration du décès, voici les différents documents qui vous seront demandés.

Un employé du service municipal des pompes funèbres se charge de régler toutes les formalités.

POUR L'ETAT CIVIL

- Certificat de décès délivré par le médecin (en cas de mort naturelle).
- Procès-verbal de police ou autorisation du procureur (en cas de mort accidentelle).
- Livret de famille ou toutes pièces pouvant comporter des renseignements sur l'état civil du défunt.

POUR L'INHUMATION

- Titre de concession du tombeau ou de la Case en Columbarium, si vous en possédez.
- En cas de retour à domicile ou au Complexe Funéraire du défunt décédé à l'hôpital ou à la clinique :
 - accord du directeur de l'établissement,
 - accord écrit du médecin, chef de service hospitalier,
 - certificat de décès attestant qu'il n'y a pas de problème médico-légal, ni de risque de contagion,
 - demande écrite en Mairie.

COMPLEXE FUNERAIRE SAINT-ETIENNE

Inauguré en 1982, le Complexe Funéraire Saint-Etienne, l'un des plus modernes d'Europe, est situé aux abords immédiats du cimetière Saint-Etienne. Il permet une grande simplicité de toutes les opérations funéraires par sa centralisation.

Le Complexe Funéraire Saint-Etienne met à la disposition des familles des défunts :

• Onze Salons Funéraires
Ils permettent de conserver le corps du défunt ailleurs qu'au domicile ou dans une morgue.

Ce sont des salons individuels conditionnés. Le cercueil y est exposé permettant ainsi aux familles de se recueillir et recevoir des visites.

• Un Crématorium

Pour permettre à ceux qui souhaitent l'incinération, de pouvoir réaliser concrètement ce choix, de pouvoir user réellement de cette liberté.

• Une salle omniculture ou Mémorial de 238 m²
Pouvant accueillir 200 personnes, les familles rendent un der-

nier hommage au défunt. Les cérémonies de tous les cultes peuvent y être célébrées.

D'autre part, il est mis à la disposition des cultes israélites et musulmans, deux salles de purification rituelle.

• Un service de soins mortuaires
Pour la conservation des corps.

• Une salle (30 m²) et douze compartiments modulaires réfrigérés
Permettant un plus long dépôt des corps à une température négative.

Tous les renseignements sont communiqués sur simple appel téléphonique : 67.64.38.38

10 NOVEMBRE 1978

Le Conseil Municipal adopte en délibération les conclusions d'un rapport envisageant d'exploiter en régie municipale le service des Pompes Funèbres afin d'offrir un service de qualité aux familles endeuillées et d'éviter que la douleur humaine soit une source de profit.

2 JUILLET 1979

Mise en service du cimetière Saint-Etienne.

31 MARS 1979

Dénouciation du contrat liant la Ville à la S.A. Roblot.

1^{er} AVRIL 1979

Mise en service de la Régie Municipale des Pompes Funèbres. La Ville de Montpellier recrute la totalité des employés de la S.A. Roblot, désireux de participer au service public et crée une vingtaine d'emplois supplémentaires.

2 OCTOBRE 1980

Projet de création du Complexe Funéraire au cimetière Saint-Etienne.

22 DECEMBRE 1981

Adhésion de la Ville de Montpellier à la Fédération Nationale des Services Funéraires Publics. M. Gilbert Roseau, Maire-Adjoint, Délégué aux Services Funéraires Municipaux est élu Président.

31 OCTOBRE 1982

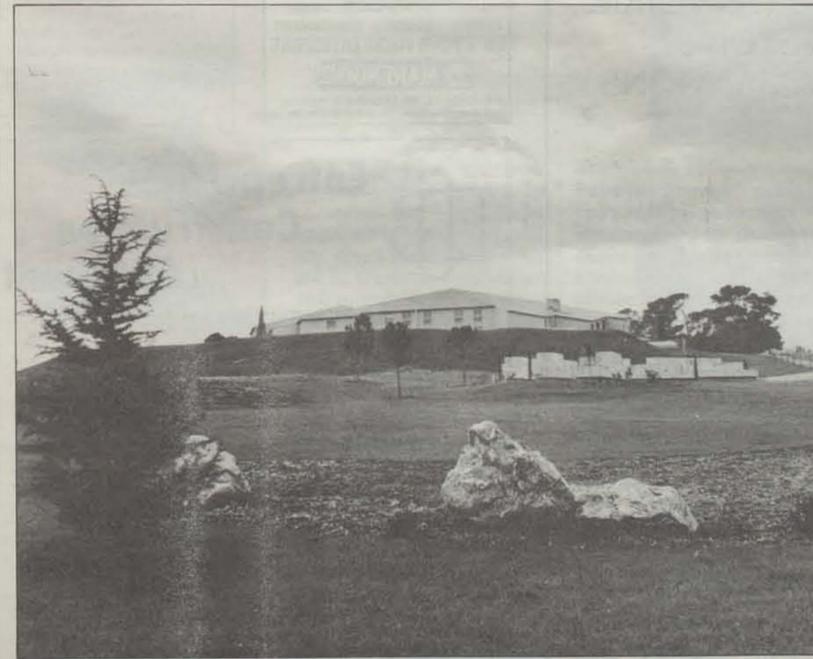
Mise en service du Complexe Funéraire.

28 SEPTEMBRE 1986

Mise en service du Columbarium et du Jardin du Souvenir.

17 DECEMBRE 1986

Adoption au Conseil Municipal du principe de «contrat d'obsèques» permettant aux Montpelliérains de préfinancer leurs frais d'obsèques par l'intermédiaire des Services Funéraires Municipaux.



Le Complexe Funéraire Saint-Etienne au premier plan le Jardin du Souvenir. Cimetière Saint-Etienne : ce cimetière parc, de 25 hectares de superficie, est situé en bordure de la départementale 24, qui relie Montpellier à Mauguio, à 2 minutes de la sortie autoroute Est. Ce cimetière est desservi par les transports publics urbains (S.M.T.U., n°15) et un accès direct par autoroute A9.

BIEN VIVRE DANS SON QUARTIER

QUARTIERS



Plan Vert pour Montpellier : 10 parcs et 100 fontaines. Le 19 janvier dernier, ouverture au public du Parc Magnol dans le quartier Boutonnet.



Priorité à la voirie ! Ici l'agrandissement de la rue Auguste Broussonnet à la hauteur du Stade Philippiques.



Janvier 1988, réouverture du bureau de poste de Celleneuve.



La Maison Pour Tous Marie Curie, la 13^e du genre, ouvrira ses portes au printemps sur l'Esplanade de Celleneuve.

Il fait bon vivre à Montpellier sous le soleil, au bord de la mer, avec la juste fierté de vivre dans une ville où la tradition universitaire, médicale, se conjugue avec un formidable élan culturel économique et technologique. Le plaisir de vivre à Montpellier, c'est aussi celui de se sentir bien dans son quartier : un environnement agréable, confortable, la possibilité de trouver sur place les équipements nécessaires à la vie et à l'animation du quartier contribuent à la qualité de la vie. Depuis 10 ans, parallè-

et embellissent quartiers. Tous les groupes scolaires préfabriqués ont été reconstruits en dur, des écoles nouvelles ont été créées et des travaux de rénovation entrepris. Avec 49 plateaux sportifs à proximité des écoles, Place aux Sports, des gymnases, des terrains de foot de quartier, des bouledromes, des piscines, le sport s'est déployé dans les quartiers et mis à la portée de tous. Des efforts considérables ont été faits pour la propreté, le fleurissement, la beauté de la ville : espaces verts,

Un programme d'installation ou de remise en eau de cent fontaines est lancé. Au niveau culturel, à côté des grandes réalisations, la ville a équipé tous les quartiers : 11 Maisons Pour Tous et Maisons de Quartier, 8 bibliothèques annexes de la bibliothèque municipale. Commissariats de police municipale, crèches, centres commerciaux, Clubs du 3^e Age, marchés... complètent cette panoplie. Le programme de réfection systématique de la voirie, la mise en place du plan de jalonnement

permettent aujourd'hui une circulation améliorée. L'ensemble de ces réalisations ne peut se faire que dans le cadre d'un dialogue constructif. La grande concertation engagée dans les quartiers en juin 1986 se poursuit aujourd'hui avec la Commission «Montpellier au Quotidien». Les Montpelliérains, présidents d'associations, et de Comités de Quartiers qui veulent poser des questions ou faire des propositions, peuvent s'adresser au Directeur-Adjoint des Services Techniques, qui assure le secrétariat de

ANCONETTI
SEULS
LES PETITS ROBINETS
ONT LE DROIT
DE FUIR
LE GRAND DE LA ROBINETTERIE
ET DU SANITAIRE

MONTPELLIER
Z.I. LA LAUZE
TEL. : 67.42.52.11

NARBONNE
Rte de Perpignan
TEL. : 68.41.55.82

MILLAU
37 bis. av. Jean-Jaurès
TEL. : 65.60.35.52

ERRATUM sur communiqué **Architecte-Bâtisseurs** paru sur notre précédent numéro : il était écrit : «Garantie intrinsèque», il fallait lire «**Garantie extrinsèque**». En effet, sur le contrat de construction, en plus de la garantie qui concerne les prix et les délais, un contrat de garantie spéciale offre une garantie extrinsèque (Architectes-Bâtisseurs Assistance). Cette garantie extrinsèque est assortie d'UNE CAUTION MUTUELLE ET SOLIDAIRE des Architectes-Bâtisseurs, qui est fondamentale.

Alain CLAUZEL, Bâtitseur
4, rue des Trésoriers de la Bourse - 34000 Montpellier
Tél. 67.60.72.04

S.O.M.E.L. Société Méditerranéenne d'Electricité SOCIÉTÉ ANONYME au Capital de 950 000 F

Les Coutaux
Route Départementale 116 E
34430 SAINT-JEAN-DE-VÉDAS
Tél. 67.42.76.70 (5 lignes groupées)

XIM50 IXEM
SYSTÈME DE CONSTRUCTION MODULAIRE LAUREAT DE LA SPIRALE DE L'INNOVATION 1987
MUR ISOLANT
HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE - HPE 3-4 ÉTOILES
AVIS TECHNIQUE C.S.T.B. N°16 86 157
CONSTRUCTION - REZ DE CHAUSSEE + 10 ÉTAGES
RAPIDE - SOLIDE - PERFORMANT
UN + POUR VOTRE ENTREPRISE

MARENGO SA
MARENGO S.A. Bât. 9 Parc Club du Millénaire
34036 Montpellier Cedex - Tél. 67 65 66 00 Telex : 485 321

Société Nouvelle Entreprise DAYNÈS et FILS
Entreprise Générale de Peinture
Vitrerie - Revêtements murs et sols - Ravalement et Traitement de façades
61, Avenue du Président Wilson
34507 BEZIERS CEDEX - BP 435
Tél. 67.62.16.31

E.C.B. Entreprise Construction Bâtiment

- TERRASSEMENTS
- TRAVAUX D'ENTRETIEN
- RENOVATION
- TOITURE
- ETANCHEITE
- DEPANNAGE INTERVENTION RAPIDE
- BATIMENTS INDUSTRIELS
- BETON BANCHE
- LIAISONS RADIO SUR VEHICULE

850, Boulevard de la Lironde
34980 SAINT-CLEMENT-LA-RIVIERE

CHAUFFAGE : dépannage, installation, contrat d'entretien, chaudière : Fuel • Gaz • Pompe à chaleur • Solaire • Climatisation
PLOMBERIE : sanitaire, zinguerie : Pose anti-tartre • Adoucisseur

LYRON JACQUES
S.A.R.L. au capital de 50.000 F
Les Aiguerelles Basses - 171, rue Géode - 34000 MONTPELLIER

Claude SERRE Electricité Générale
ISOLATION THERMIQUE CHAUFFAGE ELECTRIQUE INTEGRE POMPES A CHALEUR TRAVAUX PARTICULIERS CLIMATISATION FEDDERS Installateur Agréé
16, rue du Fbg Figuerolles 34000 MONTPELLIER
Tél. 67.92.14.96
Le Hameau des Chênes 9, Rue du Tréport - 34920 Le Crès
Tél. 67.70.42.78 (heures repas)

EQUALICONSULT
- Contrôles Techniques et Inspections Bâtiments et Industrie
- Consultants en Gestion et Assurance Qualité
Agence de Montpellier
Résidence Costebelle
12, Avenue de la Pompiagne 34000 Montpellier
Tél. 67.64.48.68

ISO - FA - BAT - T.P.
26, rue des Colverts - 34000 Montpellier - Tél. 67.72.10.55

LOGISSIM
ADMINISTRATION DE BIENS LOCATIONS - SYNDIC
5, Rue du Jeu de l'Arc 34000 MONTPELLIER
Tél. 67.99.54.19
Les Marines du Soleil 34280 CARNON-OUEST
Tél. 67.68.13.28

J.J. TEISSIER SA
GROSSISTE EN MATERIEL ELECTRIQUE
MONTPELLIER CENTRE 34000 Montpellier 672, avenue du Marché Gare
MONTPELLIER OUEST 34430 St-Jean-de-Védas
Le Rieucoulon Route de Sète
Z.I. des Prés d'Arènes
67.92.65.21
Télex 490.281
EXCLUSIF PROFESSIONNELS

VALORGA
UNE TECHNOLOGIE DE POINTE APPLIQUÉE À L'ENVIRONNEMENT
Conception et réalisation d'usines complètes de valorisation des déchets urbains et l'application de deux procédés technologiques :
• méthanisation en continu et à forte concentration,
• la combustion non polluante des refus de méthanisation,
Cette technologie offre des sous-produits de qualité : biogaz, chaleur haute et basse température, digestat (engrais organique).
VALORGA SA : BP 56 - 34740 Vendargues
Tél. : 67 87 80 00 - Télex : 485 028 - Téléfax : 67 70 46 94

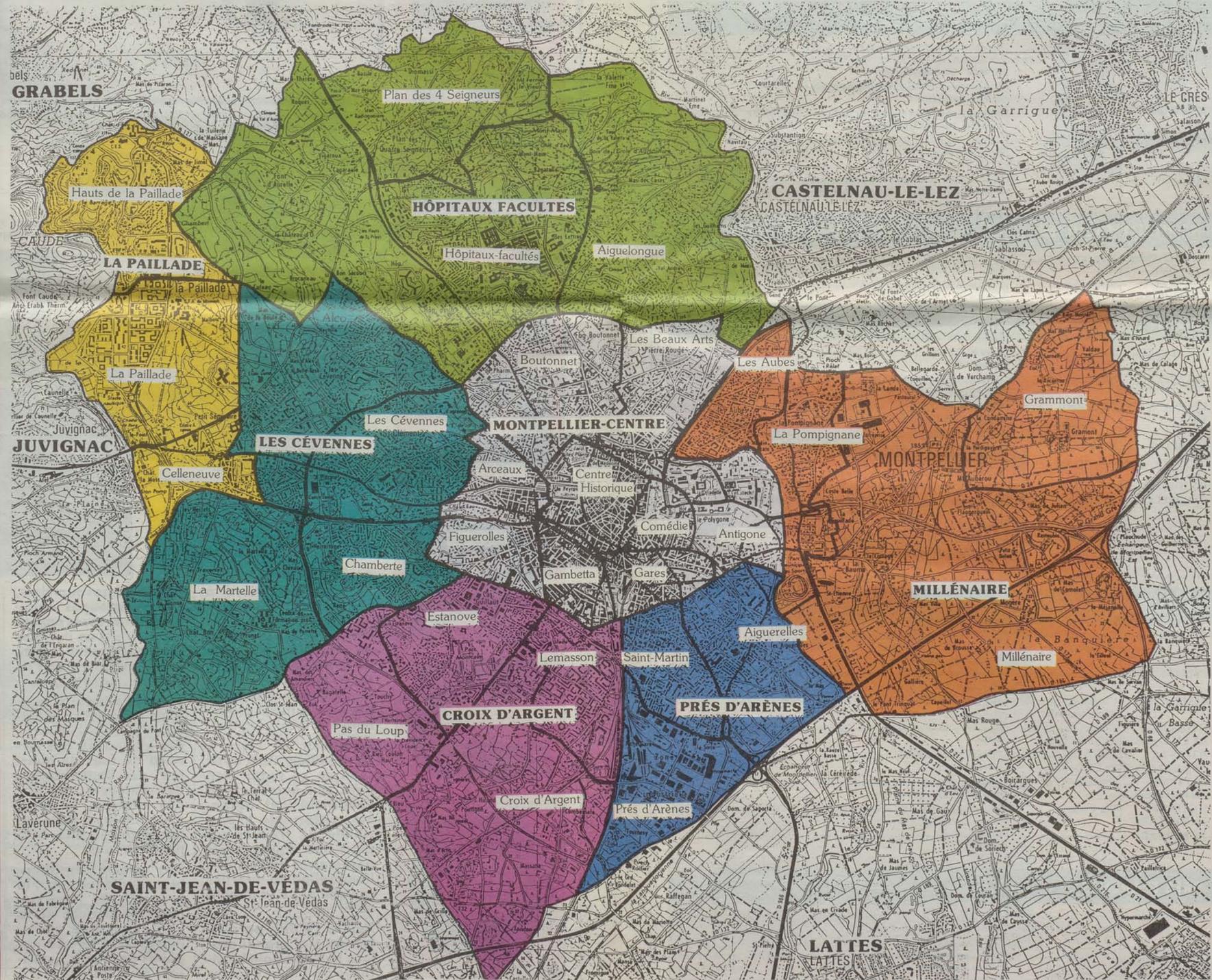
CANALISATIONS - PRODUITS DE VOIRIE ET TOUS PRODUITS BÉTON
TRAVAUX - ETUDES - CANALISATIONS VRD - GÉNIE CIVIL

bonna
société des tuyaux bonna région languedoc-roussillon
BP 53 - RN 113 - 34740 Vendargues

JALONNEMENT : Suivez le guide pour trouver votre quartier



Le principe est le même que les cailloux du Petit Poucet. Pour retrouver son chemin, il faut des points de repère réguliers qui jalonnent le trajet du point de départ au point d'arrivée. En matière de jalonnement urbain, trop d'informations embrouillent les pistes. Pour la clarté et l'efficacité, il a donc fallu faire un tri sévère et hiérarchiser les indications. Le plan de Jalonnement mis en place à Montpellier - et bientôt dans l'ensemble du District, obéit à des règles précises qui s'alignent sur des normes internationales. Sept grands quartiers ont été définis. La Paillade, les Cévennes, Croix d'Argent, Près d'Arènes, Millénaire, Hôpitaux Facultés et Montpellier-Centre. Un Montpellier Centre qui est désormais à l'échelle de l'agglomération et qui débord largement du cœur historique pour s'étendre de Boutonnet aux gares et d'Antigone à Figuerolles. Ces sept grands points de repère du fait de leur petit nombre sont très utiles car ils peuvent être jalonnés de loin. A l'intérieur de ces quartiers, des sous-quartiers ont été définis permettant un repérage de proximité.



UNE IDENTITE POUR TOUTES LES RUES

Une cinquantaine de rues de Montpellier - pour la plupart des voies privées - ont été baptisées au cours du Conseil Municipal du 18 décembre dernier.

Un certain nombre de voies de lotissements et résidences privées, de quartiers nouvellement créés ou réaménagés n'avaient jamais reçu de dénomination officielle. C'est aujourd'hui chose faite pour une cinquantaine d'entre elles. A l'origine, une demande des riverains, d'administrations, organismes ou services, PTT, Cadastre, Télécom, Pompiers, Police, OPAC, Service Municipal des Liers et Elections ont des difficultés à intervenir dans des rues sans état-civil. baptisées, cela représente incontestablement un plus grand confort. Ils ont d'ailleurs été étroitement associés à la démarche et les noms ont été choisis sur la base de leurs propositions. Des propositions judicieuses qui permettent généralement, soit de mettre à l'honneur et de préserver la mémoire de personnalités, soit de renforcer l'identité du quartier. C'est ainsi que l'on trouve une rue des Pampres dans le lotissement «Enclos de la Treille», ou une Esplanade de la Musique au quartier des Beaux Arts. Prochainement la Ville va éditer un répertoire très complet et à jour. Il comportera sur une face, un plan de l'ensemble de la Ville de Montpellier, sur l'autre un plan du centre ville élargi à ses nouvelles frontières.

Des noms choisis en étroite concertation avec les riverains

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de jalonnement, cette action s'imposait. Pour les habitants des rues

UNE VOIRIE NEUVE POUR LES QUARTIERS

Le programme de réfection systématique de la voirie et des trottoirs suit son cours. Pour plus de sécurité et de confort !



Rue des Bouisses : construction d'un talus à parement de béton qui sera recouvert de végétation.

Elargissement et création de trottoirs avenue Emile Jeanbrau

2^e tranche à la hauteur de la piscine de la Motte Rouge. Date : septembre 1987 à février 1988 - Coût : 675 000 F.

Accès au Parc de la Guirlande

L'aménagement de la voie de liaison de la rue de la Foncarade à la Tour Gayraud, à travers le lotissement «La Guirlande» (côté avenue de la Liberté) a été réalisé entre novembre 1987 et janvier 1988. Coût : 460 000 F.

Réfection de trottoirs à la Paillade

Une première tranche a été réalisée en 1986 ; une seconde le sera en 1988. La seconde tranche comprenant les trottoirs des rues d'Uppsala, d'Oxford et de Barcelone a été réalisée entre décembre 1987 et fin janvier 1988 - Coût : 370 000 F.

Trottoirs boulevard Paul Valéry

Réalisation de la 2^e tranche de trottoirs boulevard Paul Valéry entre la rue Simon Reynaud et la rue du Pas du Loup, à proximité du collège d'Estanove. Les travaux ont été réalisés du 24 septembre au 15 novembre 1987 - Coût : 470 000 F.

Elargissement du Chemin de Moularès

Création d'une 3^e voie de circulation et de trottoirs à «la grappe», à proximité du futur bassin d'Antigone. Les travaux sont en cours et dureront un mois et demi. Coût : 800 000 F.

Elargissement rue Auguste Broussonnet

A hauteur du stade Philippides. Date : novembre 1987 à février 1988 - Coût : 800 000 F.

Aménagement de la rue des Grèzes

Aménagement de la partie comprise entre l'avenue de la Liberté et la rue de Celleneuve à Saint-Hilaire : chaussée, trottoirs, éclairage public et réseau pluvial. Date : octobre 1987 à mars 1988. (Ce chantier a dû être retardé en raison des intempéries. Coût : 1 300 000 F.)

Rue des Bouisses et de l'avenue de Monsieur Teste

Ce sont deux voies de desserte essentielle de la zone NA Ouest du Plan d'Occupation des Sols. Actuellement très étroites, elles ne permettent plus de desservir dans des conditions normales les opérations immobilières qui se développent dans ce secteur. Travaux : élargissement de la chaussée et des trottoirs ; réalisation du collecteur pluvial ; éclairage public ; construction d'un talus à parement de béton végétalisé (voir notre photo). Date : septembre 1987 à mars 1988. Coût : 5 100 000 F.

Carrefour d'Estanove

Les travaux demandés par le Comité de Quartier de la Chamberte, intéressent la rue du Lavandin, la route de Laverune, le boulevard Paul Valéry et Notre-Dame-de-la-Paix. Date : octobre 1987 à février 1988 - Coût : 2 500 000 F.

Rue Haguenot

Réfection de la voirie des réseaux d'eau et d'assainissement. Début des travaux : 22 février 1988. Coût : 1 250 000 F.

Rue du Pioch de Boutonnet

Construction de trottoir et réfection de la chaussée. Date : novembre 1987 à janvier 1988 - Coût : 200 000 F.

COMMISSION

Déjà 500 dossiers traités

QUARTIER	DEMANDEUR	NATURE DE L'INTERVENTION	Date réception demande dans le service	Date de l'intervention
LES CEVENNES				
- LES CEVENNES	Particuliers	Réfection du marquage au sol et nettoyage des trottoirs. Rue de la Croix de Las Cazes et Rue Saint-Clément.	3/12/87	11/12/87
- CHAMBERTE	Particuliers	Nettoyage du chemin longeant l'avenue de la Liberté.	30/12/87	3/12/87
CROIX D'ARGENT				
- CROIX D'ARGENT	Comité de Quartier de la Croix d'Argent	Amélioration du stationnement et de la circulation. Rues H. Cellier, M. Paul, L. Aragon, G. Brassens.	3/12/87	14/12/87
- ESTANOVE	Particuliers	Marquage au sol des passages piétons rue de Fontcouverte.	14/12/87	21/12/87
- ESTANOVE	Particuliers	Marquage au sol carrefour rue de Fontcouverte/rue des Chasseurs.	14/12/87	21/12/87
- LEMASSON	Comité National d'Action contre le Bruit	Amélioration de la circulation boulevard Pedro de Luna.	27/11/87	3/12/87
- LEMASSON	Particuliers	Pose d'un panneau stationnement réservé «GIC-GIG», avenue Villeneuve d'Angoulême.	4/01/88	7/01/88
HOPITAUX-FACULTES				
- AIGUELONGUE	Particuliers	Mise en place de feux tricolores et d'un panneau STOP devant école Vert Bois.	4/12/87	15/12/87
- HOPITAUX-FACULTES	Particulier	Elagage d'arbres sur les abords du Verdanson.	15/12/87	18/12/87
MONTPELLIER CENTRE				
- LES ARCEAUX	Particuliers	Pose d'une plaque «rue sans issue» rue du Lierre.	1/12/87	3/12/87
- LES ARCEAUX	Particuliers	Réfection du trottoir et de la chaussée rue Saint-Louis (entre n°2 et n°4).	24/11/87	8/12/87
- LES BEAUX ARTS	Particuliers	Réfection partielle de la chaussée à l'angle de la rue de la Providence et de la rue Montels.	2/11/87	8/12/87
- LES BEAUX ARTS	Particuliers	Marquage au sol du passage piétons avenue de Castalnaud.	28/11/87	4/01/88
- CENTRE HISTORIQUE	Particuliers	Installation d'une bouche d'égoût à l'angle de la rue Foch et de la rue Astruc.	27/11/87	4/12/87
- GAMBETTA	Particuliers	Pose de panneaux «sens interdit sauf desserte locale» sur contre-allée, cours Gambetta.	24/11/87	4/12/87
- GARES	Association «Les droits du piéton»	Abaissement de bordure sur le pont de Sète pour permettre passage piétons.	14/12/87	21/12/87
- BOUTONNET	Particuliers	Pose d'une plaque rue du Pré aux Clercs.	30/12/87	6/01/88
LA PAILLADE				
- CELLENEUVE	Comité de Quartier de Celleneuve	Mise en place du panneau de chantier de la Maison Pour Tous de Celleneuve sur la route de Lodève.	21/12/87	29/12/87
- CELLENEUVE	Comité de Quartier de Celleneuve	Reprise du profil des ralentisseurs rue Marcellin Albert et rue de la Croix.	30/11/87	4/12/87
- CELLENEUVE	Comité de Quartier de Celleneuve	Marquage au sol : passage piétons route de Lodève.	28/12/87	7/01/88
- HAUTS DE LA PAILLADE	Comité de Quartier de La Paillade	Réfection de la chaussée rue du Marseille.	9/11/87	17/12/87
- HAUTS DE LA PAILLADE	Comité de Quartier de La Paillade	Réfection partielle de la chaussée rue Pierre Cardinal.	15/12/87	24/12/87
- HAUTS DE LA PAILLADE	Particuliers	Nettoyage chemin piétons entre rue Rimbaud d'Orange et rue Bigot.	4/12/87	8/12/87
- HAUTS DE LA PAILLADE	Particuliers	Réfection partielle de chaussée et trottoirs rue Arnault Peyre.	21/12/87	30/12/87
- LA PAILLADE	Association des Habitants et Travailleurs de la Paillade	Marquage de passages piétons avenue d'Uppsala.	23/12/87	4/01/88
PRES D'ARENES				
- AIGUERELLES	Comité de Quartier Sud Les Aiguerelles La Rauze	Nettoyage du terrain vague angle rue Améthyste et rue du Rubis.	3/11/87	8/12/87
- AIGUERELLES	Particuliers	Réfection partielle de chaussée devant l'école maternelle des Aiguerelles.	26/11/87	3/12/87

MONTPELLIER AU QUOTIDIEN

en 3 mois pour mieux vivre dans son quartier

La Commission Montpellier au Quotidien fonctionne depuis plusieurs mois. Son bilan extrêmement positif est le point de la concertation et de l'efficacité. Les demandes de travaux affluent chaque jour plus nombreuses. C'est la rançon du succès !

En 3 mois, la Commission Montpellier au Quotidien a traité plus de 500 dossiers rendant plus faciles et plus agréables les conditions de vie dans les quartiers.

L'objectif de la Commission n'est pas d'engager de gros chantiers. Les dossiers importants qui nécessitent des crédits lourds et des études préalables se règlent dans le cadre de la préparation budgétaire.

«Montpellier au Quotidien» répond aux demandes des Montpelliérains concernant des améliorations légères de leur quartier. Elle apporte des solutions à des problèmes «négligeables» - donc trop souvent négligés - mais qui peuvent prendre une importance réelle au regard de ceux qui les subissent tous les jours, jusqu'à leur empoisonner la vie quotidienne. Le trottoir dans lequel on s'embourbe dès qu'il pleut, le passage piéton mal dessiné, la plaque d'égoût sur laquelle on trébuché...

Les problèmes de tous les jours

Au-delà des problèmes, la Commission peut apporter des améliorations à l'environnement des quartiers : mise en place d'un banc, d'une corbeille à papiers,

d'un bac de fleurs. La liste n'est pas limitative.

Les maîtres-mots de la Commission, concertation et efficacité.

Cette structure ne peut fonctionner qu'avec l'ensemble des habitants de la ville. Ce sont eux qui, à l'usage peuvent déceler les problèmes qu'un œil extérieur ne discerne pas toujours. La personne âgée qui fait chaque jour le tour de son quartier sait le mieux où doit être implanté le banc qui lui permettra de souffler un peu. La mère de famille qui vit le trajet pour l'école comme une course d'obstacles, sait l'utilité d'un passage piéton ou d'une rampe d'accès.

Souplesse et efficacité

Chacun est donc invité à adresser ses demandes soit directement à la Commission Montpellier au Quotidien en remplissant le questionnaire ci-joint, soit par le biais des Comités de Quartier dont nous redonnons la liste.

Au sein de la Commission siègent les élus responsables des travaux et de l'environnement, mais également des techniciens, y compris ceux du terrain qui sont effectivement chargés de mener à bien les travaux.

C'est là le gage de l'efficacité.



Pose de panneaux «sens interdit sauf desserte locale» sur la contre-allée du Cours Gambetta.

UN PROBLEME DANS VOTRE QUARTIER, REMPLISSEZ CE QUESTIONNAIRE

A retourner à l'attention de la Commission « Montpellier au Quotidien »
M. le Directeur Adjoint des Services Techniques
Hôtel de Ville - 34064 MONTPELLIER Cedex

(1)
 QUARTIER(S) :
 SOUS-QUARTIER(S) :
 CANTON(S) :
 DEMANDEUR : Adresse : Tél. :
 REFERENCE DE LA DEMANDE :
 DATE DEMANDE :
 OBJET DE LA DEMANDE :

(2)
 INSTRUCTIONS SECRETAIRE COMMISSION :
 REPONSE SERVICE(S) :

(3)
 RESPONSABLE :
 INTERVENANTS :
 DATE RECEPTION :
 DATE(S) REPONSE(S) :
 Attente :
 Refus :
 Report :
 Annonce :
 Achèvement :

SCHEMA :

NOTA : Les cadres (1), (2) et (3) sont réservés au Secrétariat de la Commission pour instruction de la demande.



A la demande du Comité de Quartier de Celleneuve, mise en place du panneau de chantier de la Maison Pour Tous de Celleneuve, sur la route de Lodève.



Aux Hauts de la Paillade, nettoyage du chemin piétons entre la rue Rimbaud d'Orange et la rue Bigot.

L'EMBELLISSEMENT DE MONTPELLIER CONTINUE

Après les indispensables grands travaux, vive l'embellissement de la ville : la Municipalité a décidé de donner un coup de jeune aux façades du Centre Historique dont la grisaille cache parfois la splendeur. Une campagne de ravalement a donc été lancée, qui se déroulera sur plusieurs années. Première tranche de l'opération : la Place de la Comédie.



Première étape : la Comédie.

La Municipalité lance une vaste campagne de ravalement au cœur de la ville.

place de la Comédie, construction du Corum, aménagement de l'axe prioritaire, des quais du Verdanson...

La beauté du Centre Historique de notre cité n'est plus à vanter. Les nouveaux Montpelliérains, visiteurs et touristes de passage sont toujours plus nombreux à manifester leur admiration.

Premier secteur concerné par le programme : la Place de la Comédie et ses abords immédiats. Il s'agit là de la première tranche d'une opération d'engvergure menée sur plusieurs années et qui touchera à terme l'ensemble du secteur sauvegardé, c'est-à-dire du Centre Historique de Montpellier.

Aujourd'hui vient le temps des finitions et du polissage : refaire la voirie et les trottoirs, fleurir la ville, y faire jaillir des fontaines, mettre en valeur les monuments historiques par un plan d'éclairage.

Devant la campagne municipale, certains propriétaires ont d'ores et déjà fait nettoyer leur immeuble. A voir la beauté retrouvée des façades claires de ces immeubles, on imagine sans mal la splendeur d'un Escusson entièrement ravalé.

Depuis une dizaine d'années, la Ville a effectué des travaux de grande ampleur pour améliorer la circulation, orienter le développement urbain et doter la technopole montpelliéraine des équipements dignes de son rang de capitale régionale : tunnel et

Une aide administrative, financière et technique de la Mairie

Les magnifiques aménagements de la place de la Comédie prendront alors toute leur dimension.

Une délibération du Conseil Municipal du 25 juillet 1986 a décidé du « principe d'une cam-

pagne en faveur du ravalement sur l'ensemble des immeubles de la ville ».

municipalité une subvention de 25 F par m² de façade.

Un arrêté municipal du 5 juin dernier a précisé les modalités de cette campagne et en particulier a défini le périmètre de la première phase qui se déroulera sur deux ans et qui s'achèvera fin 1989.

La dynamique Chambre des Métiers et son Président sont étroitement associés à la campagne. Elle tient à la disposition des propriétaires concernés la liste des entreprises de Montpellier et du District spécialisées dans ce genre de travaux.

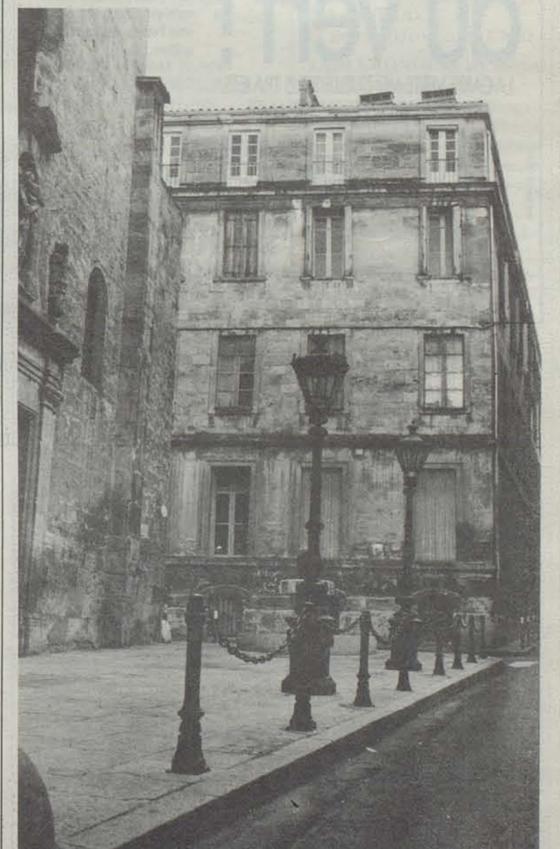
Les services municipaux sont à la disposition de tous les propriétaires concernés pour faciliter les procédures, assurer la liaison avec la Chambre des Métiers, les Bâtiments de France, et résoudre toutes les questions d'ordre administratif, technique ou juridique.

La campagne de ravalement permettra de dynamiser un créneau pour l'activité du bâtiment, assurant des commandes pour les artisans qui auront fait l'effort de se former et des prestations garanties à un juste prix pour les propriétaires.

La Chambre des Métiers : un guichet unique : un dynamisme partenaire

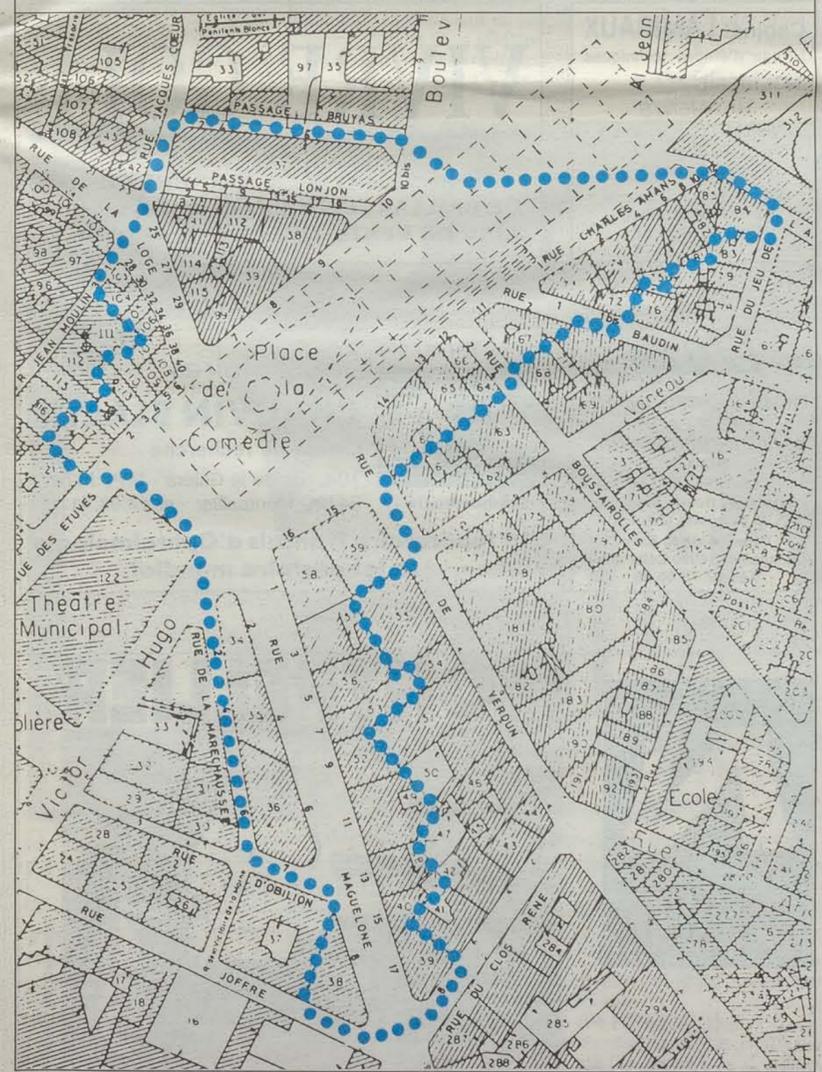
Pour tout renseignement, un guichet unique : La Direction de l'Aménagement et de la Programmation (D.A.P.) Mairie de Montpellier Tél. 67.34.70.00, poste 7010

Les propriétaires qui ravalent leurs immeubles recevront de la



Derrière la grisaille, la splendeur des façades.

RAVALEMENT Périmètre de la première tranche 67 façades à traiter représentant 17 577 m²



ALAIN CLAUZEL - BATISSEUR
 ARCHITECTES BATISSEURS
 4, rue des Trésoriers de la Bourse
 34000 Montpellier - 67.60.72.04

Faire partie des «Architectes-Bâtisseurs», c'est vouloir un «plus» pour ses clients et pouvoir les faire bénéficier d'avantages et garanties qu'offre effectivement ce groupe de professionnels. Un choix responsable, qui situe d'emblée le sérieux et l'efficacité. Il faut savoir, en effet, qu'au-delà de l'acte de bâtir proprement dit, l'architecte-bâtitteur apporte, par le biais d'un «contrat de construction» propre, une garantie en ce qui concerne les prix et les délais. De plus «un contrat de garantie spécial» offre une **garantie extrinsèque**, pour l'A.B.A. (Architectes-Bâtisseurs-Assistance), Société de Caution Mutuel dont la vocation est de palier à tous les risques du métier et d'assurer quoiqu'il arrive, la bonne marche des travaux jusqu'à leur achèvement complet. Le domaine d'activité de la **SARL Alain Clauzel-Bâtisseur**, s'étend à la Maison Individuelle et également, grâce à un passé professionnel qualifié, aux bâtiments d'entreprises, bureaux, laboratoires, ateliers de fabrication et de stockage, logements, immobilier de loisirs, hôtels, Centres de Thalassothérapie, etc...

Etre architecte-bâtitteur c'est bien «coller» à la réalité, faire l'effort d'un meilleur service, avoir un niveau de réponse étendu, la maîtrise parfaite des coûts et délais que confère l'expérience. Connaître la réalité du marché. Bref, c'est être efficace et répondre à la demande du «clefs en main» de finalité.

Entre Centre Montpellier et Nouvelle Préfecture une Résidence calme dans un quartier Résidentiel

Bus - Commerces - Maternelle - Lycée - Facultés

Rens. et bureau de vente sur place :
 Rue Michel Ange
 (accès par avenue St-Clément)
 MONTPELLIER
67.52.37.95

Le Parc des Ormeaux

BUREAUX
 à Castelnau-le-Lez
 carrefour RN 113
 toutes surfaces
 6 500 F/m² H.T. à l'achat
 550 F/m² H.T. location

ROURE
 7, Passage Lonjon (Comédie)
67.60.66.66
67.79.79.79

Unique à Montpellier
ACHETEZ A «PRIX-LOYER»

A 5 minutes du centre ville, votre appartement de **grande qualité** donnant sur un **parc classé et verdoyant**.

Ne payez plus à fonds perdus. Devenez propriétaire d'un appartement au même prix ou même moins cher que votre loyer actuel.

Alors, n'attendez pas, **renseignez-vous vite**.

Accueil et vente sur place :
 85, rue de la Commune Clôture (proche avenue de la Libéte)

Avantages Fiscaux
Financement P.A.P. + A.P.L.
 *Sous réserves d'acceptation du dossier crédit.

LE PARK DE LA GUIRLANDE

2, 3 et 4 pièces à «Prix Loyer»

sonegerim

Tél. : **67.58.93.70**
67.58.47.77

réalisation DEROMEDI

Immobilier

BEC IMMOBILIER
 TOUTES RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

12, Rue Paladilhe (Arceaux)
 34000 MONTPELLIER
 ☎ 67.54.51.06

Résidence les Ifs

Grand Standing
 Jardin Privatif
 Très grande Terrasse

Bureau ouvert tous les jours, même le dimanche :
 801, rue de Centrayrargues
 Montpellier - Tél. 67.64.50.04

Spécial Travaux Publics

SOGER LANGUEDOC ROUSSILLON

S.N.C. au Capital de 29 000 000 F

Siège Social : 381, avenue du Mas d'Argelliers
 B.P. 3529 - 34048 MONTPELLIER CEDEX
 Téléphone : 67.92.12.86 - Télex : 480.622

Drainage
 Irrigation
 Grands ouvrages hydrauliques

COMPAGNIE NATIONALE D'AMENAGEMENT DE LA REGION DU BAS RHONE ET DU LANGUEDOC

Conception, réalisation et gestion de permis de construire

1105 avenue Pierre Menades France B.P. 4001
 30001 NIMES CEDEX
 Tél. 66.84.60.01

Maîtrise de l'eau

SORMAE

Entreprise Générale de Bâtiment

5, Rue des Aramons
 34990 JUVIGNAC
 Tél. 67.75.77.75

seper

Vitrification parquets
 Peinture
 Revêtements de sols

☎ **67.42.44.55**

Entreprise Travaux MICHEL

ETM Michel

TRAVAUX PUBLICS
 ASSAINISSEMENTS
 V.R.D.
 MAÇONNERIE
 CANALISATIONS et POSE
 EDF - GDF

Bureaux : Z.I. Mas d'Astre
 34000 MONTPELLIER
 ☎ 67.27.43.00

Correspondance : 25, Route de Montpellier
 34430 Saint-Jean-de-Védas - ☎ 67.27.42.77

BATELEC

Electricité Générale
 Chauffage Electrique Intégré
 Basse Tension

455, RUE DE L'INDUSTRIE
 34000 MONTPELLIER
 TELEPHONE : 67.92.36.61

BATIMENTS
 publics et privés ; logements, hôpitaux, écoles, bureaux, usines, entrepôts

CANALISATIONS
 eau, assainissement, irrigation, gaz, pétrole, etc.

ENVIRONNEMENT
 traitement et récupération des résidus urbains, traitement, épuration des eaux

GENIE CIVIL
 ouvrages d'art, ponts, ports, barrages, réservoirs, collecteurs souterrains, parkings

GESTION TOUS SERVICES
 collectifs, publics, privés

ENTREPRISE GENERALE

E.T.E.C

SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES ET DE COORDINATION

Un bureau d'études régional met son savoir-faire au service de vos projets.

- Urbanisme • Assainissement • Infrastructure VRD • Génie Civil
- Bâtiment • Economie d'énergie • Réhabilitation • Sécurité Incendie
- Ordonnancement • Pilotage • Coordination • Conseil et expertises

Lotissement La Métairie N° 10
 Rue des Cours - 34100 Montpellier
S.A.R.L. E.T.E.C.
 ☎ 67.47.93.00

BATELEC

455, RUE DE L'INDUSTRIE
 34000 MONTPELLIER
 TELEPHONE : 67.92.36.61

SOMEL Société Méditerranéenne
d'Electricité SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 950 000 F

Les Coutaux
Route Départementale 116 E
34430 SAINT-JEAN-DE-VÉDAS
Tél. 67.42.76.70 (5 lignes groupées)



**VOIRIES
REVETEMENTS SPECIAUX
RESEAUX DIVERS**

L'ENERGIE D'UNE EQUIPE

AGENCE LANGUEDOC

B.P. 98 - 34202 Sète Cedex - Tél. 67.48.63.14
B.P. 11 - 34990 Juvignac - Tél. 67.75.17.75

Cabinet LAMIRAUX
bureau d'études techniques
INGENIERIE
BATIMENTS
INFRASTRUCTURES
V.R.D.
INDUSTRIE
510, Avenue d'Occitanie
34090 Montpellier
Tél. 67.63.29.38
67.63.43.75

VIVRE GOLF

**TERRAINS A BATIR EN BORDURE DU GOLF
DE BAILLARGUES. A PARTIR DE 280000F
LIEU DE VENTE TELEPHONE 67.70.37.54**

FBI
FIXATION - BATIMENT - INDUSTRIE
OUTILLAGE
ELECTRO-PORTATIF
BOSCH
Chevilles - Forêts
adaptables (toutes marques)
S.A.V. (toutes marques)
Impasse de la Belle
Montpellier 34080 Celleneuve
Tél. 67.75.00.00

CHAUVIN BLACHE Laboratoires
CHAUVIN BLACHE
Centre de recherche
104, rue de la Galéra - B.P. 1174
34100 Montpellier - ☎ 67.63.41.13
**1er laboratoire Français d'Ophthalmologie
10e laboratoire mondial**



**140F/mois
pour aller
partout!**

Voyagez à la carte,
c'est un bon plan : pour 140 F
par mois vous êtes gagnant sur
toutes les lignes.

Non seulement notre
carte verte mensuelle
est économique,
c'est une des moins chères
de France, mais en plus elle
vous facilite la vie : vous allez
où vous voulez, quand vous
voulez.

Et toujours en ignorant
les compositeurs !

Comptez avec notre
carte verte mensuelle. Quand
vous l'aurez, elle ne vous
quittera plus !

**Passez
au vert!**

LA CARTE VERTE MENSUELLE TOUTS TRAjets,
UNE DES MOINS CHERES DE FRANCE.
SCOLAIRES/ETUDIANTS/SALAIRES



Toujours plus de missions, toujours plus de passion.



La place du marché Jean-Jaurès.

**Collecte des ordures ménagères
Nettoyement des rues
Ramassage des déchets industriels
MONTPELLIER**

351, Rue de la Castelle - BP. 1231
34011 Montpellier Cedex - ☎ 67.27.20.21



Collecte en 4x4 à même la plage.

MONTPELLIER



Photo Tony JACOPONELLI.

FILMS CHINOIS

**IV^e Festival du Film Chinois
à Montpellier, du 5 au 14 février 1988**

Les trois festivals des années précédentes nous ont largement convaincus que le cinéma chinois existait et qu'il évoluait. Les premiers festivals furent consacrés aux grands «classiques»

Le quatrième festival entend aller plus loin et s'ouvre au «nouveau» cinéma chinois. Il va s'efforcer de démontrer que les grandes fresques révolutionnaires ou les films mélodramatiques ont cédé la place aux interrogations, aux remises en cause et même parfois à l'humour !

C'est ainsi que nous découvrirons le premier film produit par un studio de Chine avec des acteurs étrangers : en l'occurrence du studio de notre ville jumelle Cheng Du et de notre compatriote Pauline Laffont. C'est un de nos objectifs de cette année que de rendre hommage aux studios de Cheng Du en présentant trois films de leur production et en invitant l'un de leurs réalisateurs le plus significatif.

A travers neuf films de Chine Populaire, nous découvrirons la mutation de la société et des

mentalités chinoises. On pourra notamment relever la nouvelle place accordée à l'individu, les blocages de la société politique, les questions posées par les grands défis économiques et sociaux auxquels est confronté le pays.

Fidèle à notre volonté de faire connaître à travers le cinéma la civilisation chinoise dans son ensemble, nous présentons également des films des studios de Taïpeh (Chine Taïwan) et de Hong Kong.

Ces films réalisés par des auteurs peu connus en France abordent pourtant avec talent les difficultés et les espérances des populations de ces deux contrées.

C'est ainsi que Alan Fong (Hong Kong) viendra en personne présenter au public montpelliérain deux de ses réalisations. En tout, quatorze films pour un public que nous appelons à participer activement : d'abord, en attribuant un prix au meilleur des films sélectionnés, qui permettra au réalisateur primé d'être l'invité d'honneur du festival suivant ; ensuite en

venant nombreux aux tables rondes et rencontres prévues.

Mais n'oublions ni les enfants ni les adolescents qui pourront voir deux films qui leur sont destinés le mercredi, ni les amateurs de documentaires : les regards européens sur la Chine seront modernes ou historiques.

La médiathèque Gutenberg présentera plusieurs vidéos sur la Chine, son cinéma et sa culture, des expositions et présentations de livres compléteront cette manifestation.

Dix jours de découverte et de plaisir ... pour un continent.

Festival organisé par la Ville de Montpellier, le Comité du Jumelage Cheng Du, les Amitiés Franco-chinoises, et l'aide de spécialistes français du cinéma chinois.

Geneviève Droz,
Conseillère Municipale,
Présidente de l'Association du Festival du Film Chinois.

André Moutot,
Délégué au Jumelage Cheng-Du,
et Conseiller Municipal,
Délégué au Cinéma.



La «Partie de Football», avec Pauline Laffont qui ouvrira le IV^e Festival du Film Chinois de Montpellier.

LES TEMPS FORTS DU FESTIVAL

5 FEVRIER - 20 h 45

Ouverture du festival, en présence de M. Xie Rong, réalisateur et Pauline Laffont, actrice du film «La partie de foot-ball», produit par les studios Emei de Cheng Du.

6 FEVRIER - 18 h

Rencontre et débat avec ces deux personnalités.

12 FEVRIER - 18 h

Table Ronde sur le cinéma chinois avec des invités français et chinois.

13 FEVRIER - 21 h

Clôture du festival, avec le réalisateur de Hong Kong, Alan Fong.

14 FEVRIER - 18 h

Remise du Prix et rediffusion du film primé.



**PROGRAMMATION
PREVISIONNELLE**

PANORAMA DU CINEMA CHINOIS

- **Amours cachés** (studio Hong Kong 1986). Réalisateur Stanley Kwan.

- **Un coin oublié par l'amour** (studio Emei 1981). Réalisateur Zhang Qi et Li Yalin.

- **L'incident du canon noir** (studio Xian 1986). Réalisateur Huan Jian Xim.

- **La jeune fille Xiao Xiao** (studio Pékin 1986). Réalisateur Xie Fei et Ulan.

- **Ce matin sur la plage** (studio Tapei 1985). Réalisateur Edward Yang.

- **La moitié de l'homme** (studio Hong Kong). Réalisateur Alan Fong.

- **La partie de football** (studio Emei 1987). Réalisateur Xierong.

- **Poussière dans le vent** (studio TaiPei 1987). Réalisateur Hou HsiaoHsien.

- **Le puits** (studio Emel 1987). Réalisateur Li Yalin.

- **La rivière sauvage** (studio Xian 1985). Réalisateur Wu Tianming.

- **Le talisman** (studio Pékin 1982 Huang Jianshong).

- **La terreur** (studio TaiPei Hong Kong 1986). Réalisateur Edward Yang.

- **Le vieux puits** (studio Xian 1986). Réalisateur Wu Tiang Ming.

- **Le voleur de chevaux** (studio Xian 1986). Réalisateur Tian Zhuang Zhuang.

INVITES :
Xie Rong, réalisateur des studios Emei de Cheng Du,
Alan Fong, réalisateur studio de Hong Kong, Mme Pauline Laffont, actrice.

AUTRES MANIFESTATIONS

DOCUMENTAIRES :

Regards européens sur la Chine :
- La Chine, les arts, la vie quotidienne : Ulrike Ottinger.
- Documentation historique : Albert Khan. 1908/1909-1926-1928 et archives Gaumont.
- Au-delà du souvenir : Alain Mazart.

FILMS POUR ENFANTS :
- Le roi des singes, dessin animé des studios de Shanghai.
- Un film pour adolescents.

SECTION VIDEO

à la Médiathèque Gutenberg :
- Lumière de Chine (M. Faessler FR3 Lyon).
- Opéra de Pékin : M. Claude Quiquemelle (CNRS).
- French Concession : Régis Debray (INA).
Et autres vidéos sur la Chine.

TABLE RONDE sur le Cinéma Chinois avec nos invités :
Rencontre avec M. Xiérong et Pauline Laffont. Table ronde sur les perspectives du cinéma Chinois avec A. Fong, Claude Quinquemelle, R. Bergeron, M. Fessier.

Participation de DIAGONAL :
- Rétrospective King-Hu, le film épique chinois : l'Aube du Printemps, Touch Of Zen, Raining in the Mountains.
- Reprise du film «Le dernier Empereur», de B. Bertolucci (V.O.).

LITTERATURES et ART CHINOIS :
- Présentation et signature du roman «Le Sorgho Rouge», par son auteur Yu Ding.
- Diaporama sur Cheng Du.
- Expositions d'affiches, de calligraphie et de sceaux chinois.
- Expositions de livres sur la Chine, avec la participation des librairies «Sauramps» et «La Page Blanche».

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Séances à 15 h, 18 h et 21 h.
Tarifs :
Cartes d'abonnement 100 F
Tarif normal 20 F
Réduction étudiants
Age d'Or 15 F
Tarif de groupe 10 F

Prix du public :
Prix décerné par les spectateurs à un film récent, sélectionné dans le festival.
Le réalisateur primé sera l'invité d'honneur du festival suivant.

Tél. 67.34.73.78 jusqu'au 5 février - 67.52.78.15 à partir du 5 février

HORAIRES
RESERVATION
9 h - 19 h
sans interruption

CONSULTEZ
VOTRE AGENT
DE VOYAGE

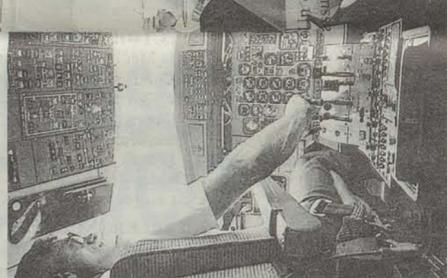
TÉL. 67.65.49.49.



Le Centre Technique de Montpellier où est entretenue la flotte du GIE.



Un espace intérieur digne des plus gros porteurs assure un vol agréable aux passagers de cet ATR 42.



Technologie de pointe pour le poste de pilotage de l'ATR 42.

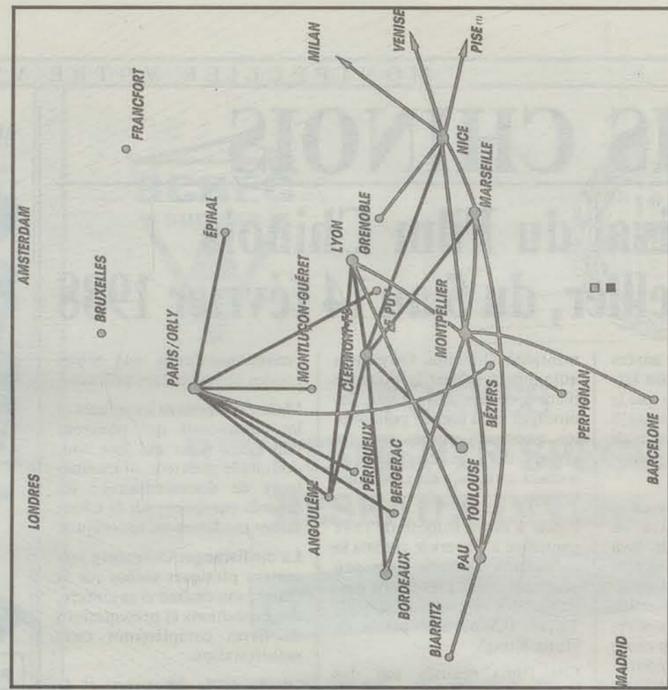
TARIFS ADAPTES
Bleu, Blanc, Rouge
ABONNEMENT
REDUCTION

1 h 15
Montpellier Bordeaux !

1 h 05
Montpellier Barcelone !

50 mn
Montpellier Lyon !

2 h 40
Montpellier Milan !



AIR LITTORAL

CAL

GIE Air Littoral/Compagnie Aérienne du Languedoc

Aéroport de Montpellier-Fréjorgues, 34130 Maugeio France

Services réservations : tél. 67 65 49 49

Services administratifs : tél. 67 64 72 72 - Télex : Airlit 490 601 F

NOUS FAISONS L'EUROPE!

Sélection culturelle

MONTELLIER VOTRE VILLE

T H E A T R E

THEATRE DES TREIZE VENTS : La rencontre de l'Espagne et de la Grèce

LAS BACANTES, un spectacle de Salvador Tavora, avec la Cuadra de Séville : vingt-deux danseurs, chanteurs et musiciens ! Une œuvre composée à partir de textes d'Euripide. Salvador Tavora inverse le principe de la tragédie grecque : normalement, on ne montre pas, on décrit. Lui, transpose les événements dans le rituel andalou, chanté et dansé. Une action qui se tisse autour d'un thème cher à la culture méditerranéenne : l'affrontement d'Apollon et de Dionysos, de la réflexion et de l'instinct, du sens et de la sensualité.

9, 10 et 11 février à 20 h 45
GRAMMONT

LA SAVETIERE PRODIGIEUSE, signée Jacques Nichet, est une création à tous les sens du terme. Mise en scène par Jacques Nichet, elle est née du travail du Théâtre des Treize Vents.

Dans l'histoire, la savetière s'ennuyait... mais pas le spectateur ! La protagoniste rêvait d'amants imaginaires... et terrorisait son vieux mari. Il partit. Elle se mit à l'attendre. « La Savetière prodigieuse », de Federico Garcia Lorca, est, selon les dires de l'auteur, « une farce toute simple... un tendre dialogue de l'âme humaine ». Un déchiement entre réalité et illusion... Et une reprise atten-

due à Montpellier, Paris, et partout en France.

22 février à 20 h 30
OPERA MUNICIPAL
Au profit
de l'enfance malheureuse
21 février à 17 h
23 et 24 février à 20 h 30
OPERA MUNICIPAL

L'ETE POUR REVER EN HIVER

Lecélèbre « Songe d'une nuit d'été », de William Shakespeare sera créé à Montpellier ce mois-ci ; des représentations se prolongeront aussi en mars. Des marionnettes, pour nous emporter dans un monde magique où les personnages mêlent les fils de leur destin. Liberté de mouvement, de changement et d'expression qui allège personnages et décors de leur poids, leur logique du quotidien. Un travail mené de main experte, par le Théâtre de Mathieu.

Les 25, 26, 27 février, à 21 h 30
dimanche 28 février à 17 h
THEATRE ISEION
18, rue Fouques, Montpellier

UN ARTISTE DE CLOWN

Sol, en... « personnes ». Gymnastique de la parole et du geste, avec cet artiste aux multiples facettes. Réservation des billets à partir du 1^{er} février. (Avec le concours du Centre Culturel du Languedoc). Tél. 67.40.33.57.

9 février à 21 h
MAISON POUR TOUS
LEO LAGRANGE



La Grèce à portée de main, à chaque représentation de « Les Bacantes ». Dépaysement garanti à Grammont.

M U S I Q U E

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE : La brillante mélodieuse

Legrand Wolfgang Amadeus est de retour ! L'Orchestre Philharmonique Montpellier Languedoc-Roussillon donne la vedette à ce compositeur hors-pair, en proposant une série d'œuvres variées.

Ouverture des « Noces de Figaro » ; concerto pour flûte et harpe sont à noter dans le premier programme.

Vendredi 5 février à 20 h 30
Samedi 6 février à 17 h
Dimanche 7 février à 10 h 45
OPERA MUNICIPAL

Le deuxième programme, lui, propose une autre gamme de morceaux, avec Tchaikovski, et Brahms. Deux œuvres de Tchaikovski : « Roméo et Juliette » (ouverture fantaisie) et concerto pour violon et orchestre. La soirée est complétée avec majesté par la 2^e Symphonie de Brahms. Et la direction musicale de ce second programme est signée Wolfgang Doerner.

Vendredi 26 février, à 20 h 30
Samedi 27 février, à 17 h
Dimanche 28 février, à 10 h 45
OPERA MUNICIPAL

JAZZOPERA

ACCORD PARFAIT, AVEC PAT BROTHERS

Ils sont cinq et ils ont du talent. Les Pat Brothers ont vu le jour en 1984. Depuis, ils ne cessent de peaufiner un art insolite, original. Ambitieux.

C'est au Festival de Grenoble que le public commence à se familiariser avec Linda Sharrock (voix-lyrics), Wolfgang Mitterer (son électronique), Wolfgang Puschnig (sax-alto, flûte, synthétiseur, voix), Wolfgang Reisinger (batterie), Erick Dorfinger.

A leur actif : des concerts remarquables et remarqués, une recherche autour de l'harmonie auditive.

A force de travail et de talent, les Pat Brothers sont parvenus à une symbiose parfaite, une complémentarité extraordinaire.

Mercredi 10 février, à 21 h
SALLE MOLIERE

OPERA

LA CLEMENZA DI TITO : Le grand art Seria

Un opéra de Mozart : deux actes de génie. Un chef d'œuvre commandé officiellement en 1791, année de la mort du compositeur.

Il a su dépasser les contraintes : un délai de quatre semaines à peine, un livret maintes fois mis en musique, un genre difficile, « l'opéra Seria ».

Une fois de plus, la partition de Mozart a été exceptionnelle. « La Clémence de Titus » est une nouvelle version, plus cohérente, et surtout plus riche en morceaux d'ensemble. Et le caractère de l'Empereur Titus rappelle celui d'Idoménée !... Un caractère qui convient à l'inspiration Mozartienne.

PREMIERE :
le 12 février à 20 h
les 12 et 16 février à 20 h
le 14 février à 15 h
OPERA MUNICIPAL

ZENITH

PROGRAMMATION HAUT DE GAMME

Le Zénith est éclectique. Ce mois-ci, il accueillera successivement des spectacles de danse, de la musique, de la variété.

- En début de mois, « Le Saut de l'Ange », par la Compagnie Bagouet. Au programme : deux autres parties, « 12 variations op.66 » de Beethoven (piano et violoncelle), « Sly », de Pascal Dusapin (textes écrits par les danseurs, avec la collaboration d'Alain Neddard).

Mercredi 3 février.

- Johnny Hallyday, l'idole yéyé, a su évoluer. Vous pourrez en juger lors de son concert du

11 février, à 21 h

- Le Ballet d'Antonio Gades, à noter dans vos calepins :

15 février, à 21 h

- Le Canto Général,
26 février, à 21 h

E X P O S I T I O N S

Michel MAIOFISS DANS L'OBJECTIF

Michel Maiofiss est reporter d'agence. Il a travaillé au service magazine de l'Agence Gamma. Son expérience porte aussi sur le théâtre et le cinéma (il a réalisé des courts-métrages), bref sur le visuel dans toute son ampleur. Comme il le dit lui-même, dans une expression qui résume sa démarche : « Je n'aime pas m'y habituer ». En plus, il est doté d'un sens très sûr du cadrage.

Du 2 février au 12 mars - Galerie Municipale de Photographie
FREDERIC BAZILLE
1, Rue des Etuves - Montpellier - 67.60.43.11



Michel Maiofiss, l'art du détail et de la composition. Exposition à partir du 2 février.

L'ART DU JARDIN Galerie Saint-Ravy

La Galerie Saint-Ravy-De-mangel est une Galerie municipale d'art contemporain. Sa vocation est de faire découvrir les plasticiens vivant en Languedoc et en France. Dans cet objectif, elle a regroupé des peintures de Bicharguy (1940/1986) autour du thème « Jardins ».

Vernissage :
le 4 février à 18 h
EXPOSITION :
du 3 au 27 février

SORGUE EN VUE

Si l'artothèque met à disposition son service permanent de location d'estampes et de photos, elle organise aussi des expositions.

C'est ainsi que ses salons présentent pendant presque tout le mois, des dessins originaux de Jean-Marie Sorgue.

Né en 1924, l'artiste a commencé à exposer en 1950.

Après des études d'architecture, il travaille les arts graphiques, puis la peinture.

Toute son œuvre est imprégnée par l'environnement de son enfance : murs de pierres, ruines hautaines, horizons majestueux...

La série de portraits qu'il réalise marque une étape dans son cheminement.

En 1958, il abandonne la figuration pour se tourner vers un expressionnisme abstrait. C'est ensuite qu'il se voue au dessin.

Un travail sur le dessin, nourri par une longue expérience de peinture.

Vernissage :
le 6 février, à 12 h
EXPOSITION :
du 2 au 25 février
2, Place Pétrarque
Montpellier
Tél. 67.60.61.66

Spécial Travaux Publics

SOLEG

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES - GENIE CIVIL

Société Languedocienne d'Entreprise Générale
Siège Social : 12, rue Toiras - 34000 Montpellier
Bureaux administratifs et Dépôt
Route de Lodève - B.P. 42 - 34990 Juvignac
☎ 67.45.46.47

UNE ENTREPRISE REGIONALE

Spie-Trindel

Agence de Montpellier
C.V. 19, La Céreirède
34970 LATTES
☎ 67.58.22.52
Telex SP.TR.Mon.480569

Electricité
Courants Faibles
Automatisme
Instrumentation
Tuyauteries
Industrielles



M.M.B.T.P.

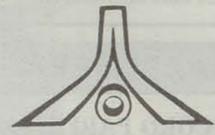
2595, Bd Paul Valéry
34100 Montpellier
☎ 67.47.19.09

TERRASSEMENT
V.R.D.
ASSAINISSEMENT
DEMOLITION
MAÇONNERIE
GENERALE

rogier

TRAVAUX PUBLICS
ADDITION D'EAU
ASSAINISSEMENT
IRRIGATION
ROUTES VRD

169, rue de la Jeune Parque
Z.I. - 34100 Montpellier



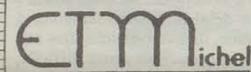
☎ 67.42.45.99

som.e.l. Société Méditerranéenne
d'Electricité SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 950 000 F

Les Coutaux
Route Départementale 116 E
34430 SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

Tél. 67.42.76.70 (5 lignes groupées)

Entreprise Travaux MICHEL



TRAVAUX PUBLICS
ASSAINISSEMENTS
V.R.D.
MAÇONNERIE
CANALISATIONS et POSE
EDF - GDF

Bureaux : Z.I. Mas d'Astre
34000 MONTPELLIER
☎ 67.27.43.00

Correspondance : 25, Route de Montpellier
34430 Saint-Jean-de-Védas - ☎ 67.27.42.77



MIDI-MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 46 000 000 F

DIRECTION MIDI-LANGUEDOC

Z.I. de la Lauze
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
☎ 67.42.56.99 - Télex 480 260

TRAVAUX PUBLICS

Routes et aérodromes
Voiries - Réseaux divers
Enrobés - Revêtements spéciaux

TRAVAUX PRIVÉS

Lotissements - Sols industriels
Aires de jeux - Tennis clés en main

Entreprise Jean LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS
ET ROUTIERS

Route de Lodève
B.P. 105 34990
JUVIGNAC

S.C.R

SOCIÉTÉ
CHIMIQUE
DE LA ROUTE

Travaux Publics
Travaux Privés
Sols industriels - VRD
CENTRE DE MONTPELLIER
Route de Lodève - 34990 Juvignac
Tél. 67.75.29.29

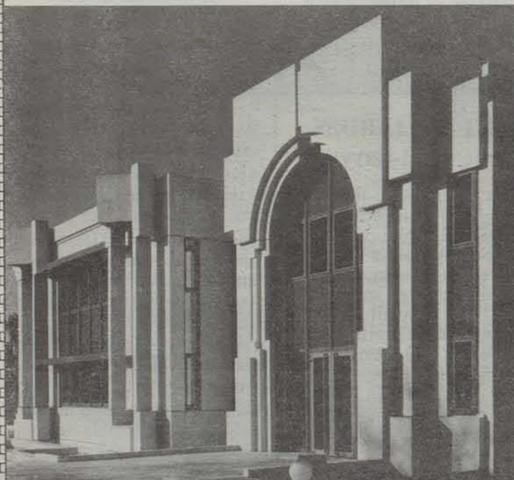
UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

Bâtiments et Travaux publics



Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc
B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX
☎ 67.64.44.40

bec



NOUVEL HÔTEL DU DÉPARTEMENT - MONTPELLIER

BEC CONSTRUCTION

LAUREAT DE LA SPIRALE DE L'INNOVATION 1987

Bec Construction Bec Frères S.A.
34920 Le Crès-France 34680 St-Georges-d'Orques (France)
B.P. 7 B.P. 10
Tél. 67.87.04.05 Tél. 67.40.40.40 - Télex 480 288 F

MONTPELLIER EQUIPE ET EMBELLIT SES QUARTIERS...



Au centre ville le stade Phillipides offre à tous les athlètes un équipement particulièrement performant. Le revêtement de la piste, le même qu'au stade d'Oslo qui a vu tomber de nombreux records du monde, place Montpellier dans le peloton de tête des villes les mieux équipées dans ce domaine.

La nouvelle Maison Pour Tous François Villon a ouvert ses portes le 18 juillet 1987 dans le quartier Petit-Bard-Per-gola-Cévennes.



Aménagement paysager de l'Avenue de l'Europe à La Paillade. Parterres fleuris, arbres et gazons ont transformé le paysage.



L'une des cent fontaines de Montpellier dans le Parc de la Maison Pour Tous Léo Lagrange à La Paillade.

Mário SOAREZ, Président de la République du Portugal, reçoit Georges FRECHE et la Délégation Montpelliéraine



Mário Soares reçoit
des mains du Député-Maire
Georges Frêche la Médaille de
la Ville et le Livre d'Art
«Montpellier la Souveraine».
De gauche à droite :
Georges Frêche,
Mário Soares,
Christophe Moralès,
André Vézinhet et
Georges Sutra de Germa,
Député Européen.

Roland Labaye.



Visite des Galeries d'Art
du Palais de BELEM.
Le Président
de la République
Portugaise, Monsieur
Mário Soares
et la Délégation
Montpelliéraine :
Georges Sutra de Germa,
Député Européen,
André Vézinhet, Premier
Adjoint au Maire,
Conseiller Général et
Christophe Moralès,
Maire Adjoint.
Le 10 janvier 1988.

Roland Labaye.